Val de Marne

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL

valdemarne.fr



MARS 2015
N°321



© C. PERNOT

© M. LUMBROSO



FINANCES P.26 à 34

Budget 2015 du Département



© D. ADAM



© A. BACHELLIER



La neige au rendez-vous

VU PAR MICHAEL LUMBROSO

VILLAGE DE VACANCES JEAN-FRANCO DU CONSEIL GÉNÉRAL, EN SAVOIE. La neige est tombée en abondance en ce début de vacances d'hiver. Les agents du service de maintenance ont sorti les pelles et les fraiseuses et s'activent vivement. A.J.



LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL-DE-MARNE, n°321, mars 2015.
Hôtel du département, 94011 Créteil Cedex. Tél. : 39 94. Courriel : cvm@valdemarne.fr. Internet : www.valdemarne.fr. **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Frédéric Houx. **DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION :** Alain Germain. **RÉDACTEUR EN CHEF :** Alain Jégou. **RÉDACTION :** Sabrina Costanzo, Ali Aït-Salah, Didier Berneau, Stéphane Le Puill, Anthony Larchet. Avec la collaboration de Pascale Pisani, Élise Lewartowski, Claude Bardavid, Nadia Sweeney, Jean-Pierre Delahaye. **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :** Anthony Larchet. **SECRÉTARIAT :** Kaëlle Dunglas. **RESPONSABLES PHOTO :** Michael Lumbroso, Alain Bachellier. **PHOTOTHÈQUE :** Joëlle Javiot. **INTERNET :** Marie Dujardin et web@valdemarne.fr. **VAL-INFO 94 :** val-info94@valdemarne.fr **RÉALISATION :** Pellicam (01 49 08 01 61). **IMPRESSION :** Grenier (01 46 15 83 00). **DISTRIBUTION :** Groupement de sociétés La Poste Mediapost. **TIRAGE :** 562 000 exemplaires. **ISSN :** 1963 - 2614.

Journal imprimé sur





L'ÉDITORIAL DE › CHRISTIAN FAVIER

Sénateur
Président du conseil général du Val-de-Marne
Secrétaire général-adjoint de l'Assemblée des départements de France


© J. LUMIEN

Les 22 et 29 mars : votez !

Les dimanche 22 et 29 mars, les électeurs val-de-marnais sont appelés à élire dans les 25 nouveaux cantons que compte notre département les 50 conseillers départementaux, hommes et femmes à égalité, qui formeront le Conseil départemental, nouvelle appellation de l'actuel Conseil général.

C'est une élection très importante par les compétences que la loi a confiées aux départements, collectivités territoriales de la République : action sociale, enfance, routes départementales, collèges, assainissement…

Or, les médias parlent peu de ce scrutin et l'État n'a transmis aucune information à nos concitoyens pour leur expliquer les changements apportés au mode d'élection des conseillers départementaux et aux nouveaux contours des cantons.

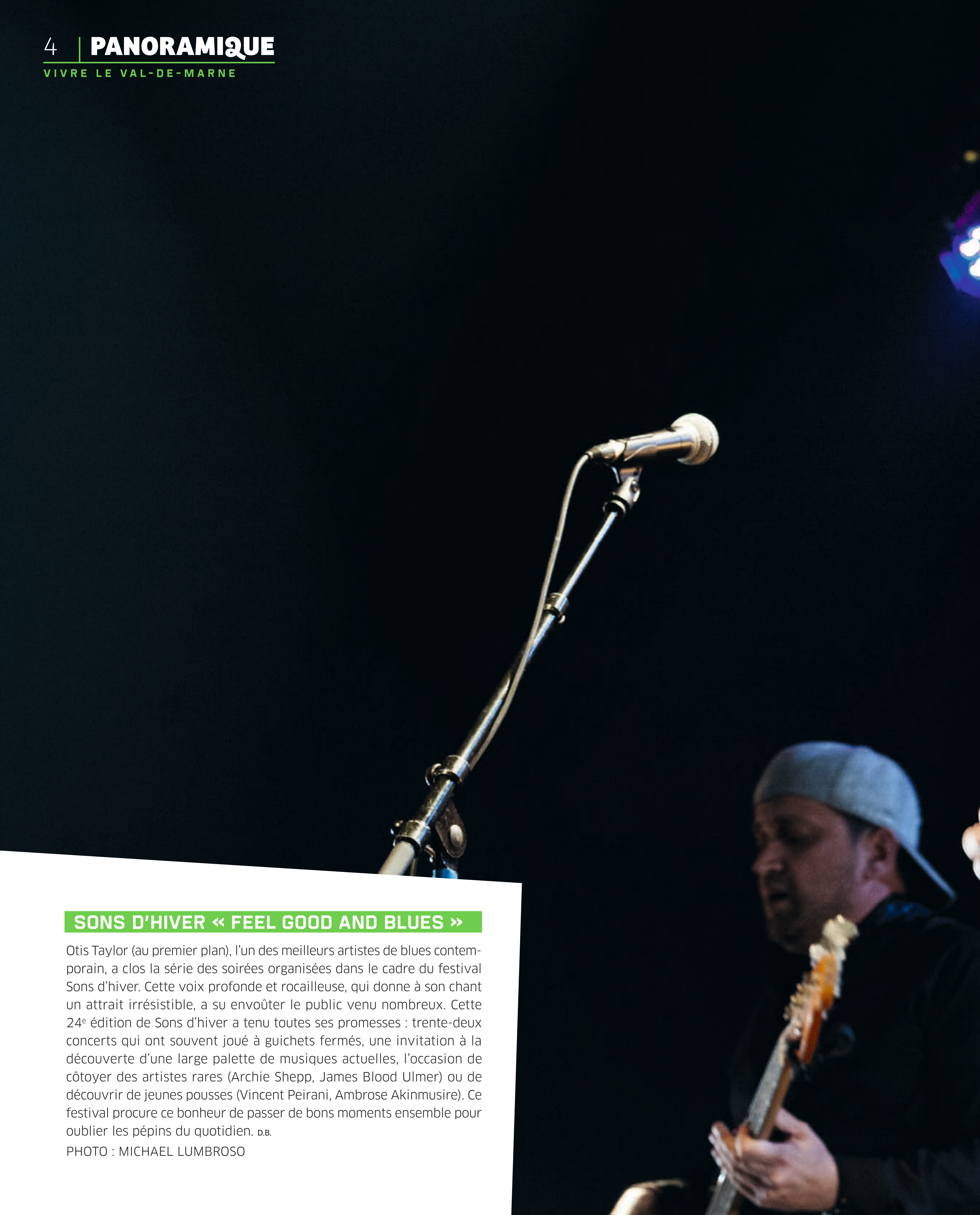
Nous avons donc tenu à informer précisément tous nos concitoyens, dans ce journal et avec un dépliant d'information édité dans chaque canton, des nouveautés de ce scrutin et les inciter à exercer leur droit de vote.

Le droit de vote, c'est un droit essentiel, c'est le fondement de la démocratie.

En cette période de crise économique, sociale, et même morale, les raisons de douter ne manquent pas. Exercer son devoir civique, participer au scrutin départemental, c'est conforter la République et ses institutions.

J'appelle donc chacune et chacun à voter les 22 et 29 mars.
À voter pour les candidats de son choix, bien sûr, mais avant tout à voter.

Car au fond voter, c'est choisir, voter, c'est agir.

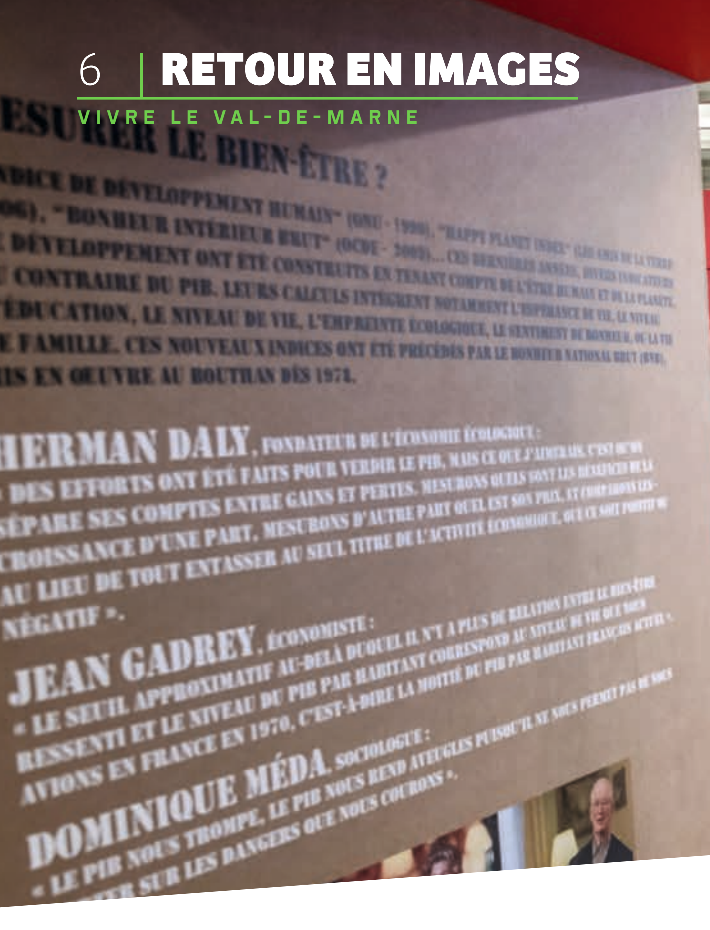


SONS D'HIVER « FEEL GOOD AND BLUES »

Otis Taylor (au premier plan), l'un des meilleurs artistes de blues contemporain, a clos la série des soirées organisées dans le cadre du festival Sons d'hiver. Cette voix profonde et rocailleuse, qui donne à son chant un attrait irrésistible, a su envoûter le public venu nombreux. Cette 24e édition de Sons d'hiver a tenu toutes ses promesses : trente-deux concerts qui ont souvent joué à guichets fermés, une invitation à la découverte d'une large palette de musiques actuelles, l'occasion de côtoyer des artistes rares (Archie Shepp, James Blood Ulmer) ou de découvrir de jeunes pousses (Vincent Peirani, Ambrose Akinmusire). Ce festival procure ce bonheur de passer de bons moments ensemble pour oublier les pépins du quotidien. D.B.

PHOTO : MICHAEL LUMBROSO







© A. BACHELLIER

Le Val-de-Marne pour le climat

12 FÉVRIER

CRÉTEIL

Le colloque « Le Val-de-Marne en mouvement pour le climat » a fait le plein, réunissant plus de 250 acteurs locaux engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la préparation de la 21e conférence climat (COP 21) qui se tiendra à Paris-Le Bourget en décembre prochain. Lors des tables rondes, les participants ont mis en lumière la richesse et la diversité des actions menées au plan local pour contenir le réchauffement climatique. Ils ont poursuivi leurs réflexions autour de l'exposition « Sacrée croissance ! ». Réalisée par Marie-Monique Robin, elle dresse huit portraits de « lanceurs d'avenir » mobilisés pour trouver des alternatives au mode de développement actuel basé uniquement sur la croissance. D'ici la COP 21, d'autres rendez-vous seront au programme.



© A. DOZON

26 JANVIER **BONNEUIL-SUR-MARNE**

Cette année, la traditionnelle Nuit du sport, organisée par le Comité départemental olympique et sportif du Val-de-Marne (CDOS 94), a été l'occasion de célébrer le 40e anniversaire de cette institution. Plus de 230 personnes y ont participé et ont applaudi les 40 clubs et associations mis à l'honneur. Cette belle soirée fut aussi l'occasion de découvrir des spectacles de haut niveau mêlant sports et fête comme les arts martiaux artistiques, le basket acrobatique, le roller ou encore le catch…



© C. PETIT

DU 3 AU 5 FÉVRIER
CRÉTEIL

« Déclin de la biodiversité, peut-on inverser la tendance ? » C'est sur cette question que les chercheurs, étudiants, acteurs locaux et agents territoriaux ont planché lors de la 26e édition des Journées scientifiques de l'environnement (JSE), co-organisée par le Conseil général et les universités. Entre conférences et tables rondes, la diffusion des résultats de recherches et la présentation de projets ont montré que l'heure n'est plus à la réflexion mais bel et bien au passage à l'action. Une dimension que les JSE portent grâce au forum professionnel des métiers de la ville et de l'environnement. Ce dernier a offert aux participants la possibilité de rencontrer des représentants d'entreprises, services publics et associations investis dans ces domaines.

8 FÉVRIER
ARCUEIL

Le festival Ciné-junior a, cette année encore, remporté un beau succès d'estime. La fréquentation n'a que peu souffert de la mise en place du plan Vigipirate et des mesures encadrant les sorties scolaires. Un film a particulièrement retenu l'attention, *Spartacus et Cassandre*, de Ioanis Nuguet, qui raconte l'épopée de deux jeunes Roms en France. Il a reçu plusieurs récompenses dont le grand prix Ciné junior. Ce film est actuellement présenté au cinéma.



©A. BONNEMAISON



© P. PICHON

18 FÉVRIER
SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les pistards cristoliens Grégory Baugé (à droite) et Michaël D'Almeida (au centre), associés à Kévin Sireau, ont décroché une superbe médaille d'or en vitesse par équipe lors des championnats du monde de cyclisme sur piste. Un titre mérité après le déclassement pour un mauvais relais de l'équipe néo-zélandaise. La médaille autour du cou, Michael D'Almeida savourait : *« Oui, c'est beau, regardez-nous. Nous sommes heureux. Mais comme Greg le dit, on sait que ce titre n'est qu'une étape avant Rio. »* Quatre jours plus tard, Grégory Baugé remportait avec panache son 4e titre de champion du monde de vitesse individuelle.



Antonio Fiore, responsable de l'unité mobile, dispose dans ses sacoches d'un équipement miniaturisé qui va permettre de remplacer de façon temporaire la fonction cardiaque et respiratoire.

© J. PAISLEY

CHIRURGIE CARDIAQUE

L'hôpital Mondor créé une unité mobile au service d'autres hôpitaux

Créteil. Les spécialistes du cœur du CHU Mondor ont créé une équipe mobile d'assistance cardio-circulatoire qui intervient à la demande de confrères médecins hospitaliers pour aider à la prise en charge de patients non transportables et dont l'état est jugé problématique.

Le nouveau service cardio-circulatoire lancé par l'équipe de chirurgie cardiaque, dirigée par le professeur Jean-Paul Couëtil, à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, est une assistance de pointe. Hyperspécialisée, elle ne peut être déclenchée qu'après un échange d'informations entre professionnels de santé. « *Nous disposons d'un numéro de téléphonie unique et de personnels d'astreinte pour pouvoir répondre à toute sollicitation émanant d'un autre hôpital qui se trouve en difficulté avec un patient ne répondant pas aux thérapeutiques conventionnelles,* explique Antonio Fiore, responsable de cette unité mobile. *Quand on nous appelle, nous procédons d'abord à un recueil d'informations auprès de nos confrères et notamment avec le cardiologue qui suit le patient.* » Ensuite, sur la base de ces informations, l'équipe de chirurgie cardiaque mène un rapide débat interne afin de décider de l'opportunité d'une intervention. « *Elle n'a rien d'automatique car même si notre assistance représente la dernière chance de survie du patient, son état est parfois trop dégradé pour qu'elle soit décisive* », précise Antonio Fiore.
Concrètement, au-delà de ses compétences techniques, l'équipe de l'unité mobile formée de deux chirurgiens, un senior et un junior, et éventuellement d'un réanimateur, s'appuie sur un matériel largement utilisé dans les blocs opératoires de chirurgie cardiaque et qui a récemment pu être décliné en version miniaturisée. Il s'agit d'un équipement d'assistance qui va remplacer de façon temporaire la fonction cardiaque et respiratoire. « *Cette assistance va permettre de stabiliser le patient et ensuite de pouvoir le déplacer dans un autre hôpital, par exemple à Mondor où nous disposons des moyens spécialisés pour le projet thérapeutique envisagé et gérer d'éventuelles complications* », poursuit le jeune chirurgien de 35 ans. L'acheminement de l'équipe d'assistance auprès du patient est assuré par un véhicule du SAMU ou d'une société privée déjà chargée du transport d'organes pour les hôpitaux, voire l'hélicoptère quand tout se joue à la minute. Pour l'heure, trois hôpitaux ont signé une convention avec Henri-Mondor afin de bénéficier de ce service : le CHIC de Créteil, l'hôpital de Provins (Seine-et-Marne) et Claude-Galien (Essonne). « *Nous visons la signature de douze conventions d'ici la fin de l'année 2015,* souligne Antonio Fiore. *C'est l'objectif fixé par notre équipe.* »

STÉPHANE LE PUILL



© S. CHAMBERT

MAC/VAL

L'année des dix ans

En 2015, le musée d'art contemporain du Val-de-Marne fête ses 10 ans. Les festivités marquant l'événement auront lieu en octobre avec la présentation d'un MAC/VAL renouvelé dans sa totalité. D'ici là, le musée invite à visiter sa nouvelle exposition, *Chercher le garçon*, qui réunit les productions d'une centaine d'artistes hommes qui ont planché sur la masculinité. En juin, il hébergera des maquettes d'architecture des futures gares du Grand Paris Express.
Pour fêter cet anniversaire, chaque mois, Val*de*Marne va présenter une œuvre de la collection du MAC/VAL commentée par l'équipe du musée. ■ D.B.

EN BREF

PARTAGES DE LECTURES

◆ Chaque année, le Conseil général acquiert des milliers de livres pour les offrir aux crèches, centres de protection maternelle et infantile, foyers et placements familiaux. Les professionnels de la petite enfance et du livre sélectionnent les ouvrages (parmi 600 titres présentés) lors des journées « Partages de lectures ». L'initiative, qui se déroule du 23 au 27 mars, au pavillon des Archives départementales de Créteil, s'accompagne de nombreuses conférences.
RENSEIGNEMENTS : 01 49 56 27 10.

JOURNÉE DU NUMÉRIQUE

◆ Se familiariser avec une tablette numérique, découvrir le « light painting » ou les livres « augmentés » (livres numériques qui enrichissent le texte avec du son ou de la vidéo) et bien d'autres choses sont au programme de la journée du numérique organisée par le Conseil général, le 11 avril, en partenariat avec des médiathèques du département. Renseignements auprès de la médiathèque de votre ville.

MÉMOIRE

◆ Le musée de la Résistance nationale va déménager. Installé avenue Marx-Dormoy à Champigny, il intégrera dans quelques mois l'espace Aimé-Césaire, quai Victor-Hugo, toujours à Champigny. Le bâtiment, qui sera mieux desservi par les transports en commun, donnera plus d'espace d'exposition à ce centre de mémoire, détenteur de 500 000 documents relatifs à la Seconde Guerre mondiale.



Pénétrable Jaune, Jesus Rafael Soto (1999)

« Lorsque l'on pénètre dans l'œuvre de Jesus Rafael Soto, les minces fils de plastique que nous écartons sur notre passage provoquent des réactions en chaîne, des mouvements imprévus, des sons qui ruissellent le long des épaules. L'artiste, classé dans l'art dit "cinétique", matérialise autour de nous un espace sensible, où se rendent visibles de façon aléatoire l'énergie, le temps, le mouvement.



© ADAGP, PARIS 2015 © JACQUES FAUJOUR.

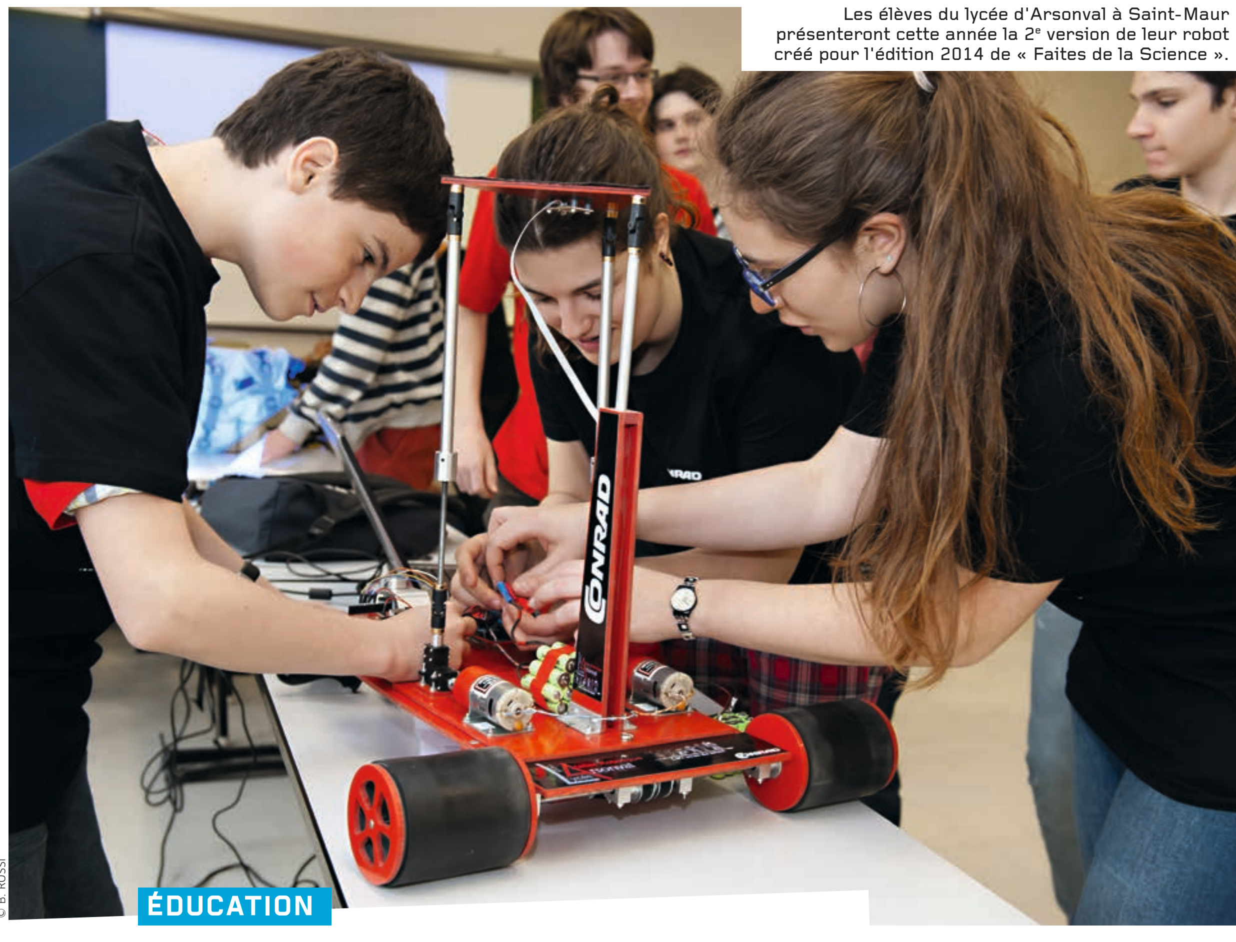
JEUNESSE

COLLÉGIENS CHERCHENT TALENTS

La 2e édition de la Nuit des talents de Thiais se double d'un projet d'atelier multimédia proposé au collège Paul-Klee de la ville. Les élèves de 4e 1 ont pour mission de participer à la promotion de l'événement à partir des réseaux sociaux et en recherchant des talents (artistes professionnels ou amateurs) qui ont jusqu'au 13 mars pour se présenter au casting du 11 avril au centre commercial Belle-Épine. Tous les lundis, les collégiens sont formés à l'animation d'une page Facebook et d'un compte Twitter et apprennent à développer des compétences rédactionnelles et de création graphique. La soirée, organisée par le centre d'animation des jeunes de Thiais (CAJT), se tiendra le 13 juin au palais omnisport de la ville. Les bénéfices seront reversés à l'association humanitaire La Chaîne de l'espoir qui œuvre à l'éducation et la santé des enfants dans le monde. S.C.

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE

La quatrième édition du tournoi intercommunal d'orthographe « J'épelle » aura lieu les 18 et 25 mars. Il est organisé par le club des jeunes de Boissy-Saint-Léger dans le cadre de la Semaine de la francophonie. Une centaine de jeunes issus de plus d'une dizaine de villes vont s'affronter dans deux épreuves. La première, « Les rois des mots » s'adresse aux élèves du CM1 à la 5e et consiste à épeler des mots compliqués. « Jeu de boxe avec les mots » est une variante du Scrabble et propose aux 4e et 3e de cumuler des points en créant des mots. S.C.



Les élèves du lycée d'Arsonval à Saint-Maur présenteront cette année la 2e version de leur robot créé pour l'édition 2014 de « Faites de la Science ».

© B. ROSSI

ÉDUCATION

Objectif science

Le 14 avril, s'ouvrira la 12e édition régionale du concours « Faites de la science ». 150 collégiens et lycéens, dont une soixantaine issus d'établissements du Val-de-Marne, exposeront une dizaine de projets.

Et si, demain, nous mangions des insectes ? Dégoûtant ? Peut-être. Pourtant, ils nécessitent moins d'eau et de nourriture que les bovins. Et pour bien se nourrir, il en faut une plus faible quantité. En effet, cinq criquets contiendraient autant de protéines qu'un steak de 250 grammes. C'est ce que vont tenter de démontrer 14 élèves de 1re scientifique du lycée Champlain à Chennevières-sur-Marne à l'occasion du forum régional du concours « Faites de la science », le 14 avril prochain.
Ce concours annuel a pour but d'encourager les études scientifiques et de récompenser les meilleurs travaux d'une classe. « *Une élève nous parlait des insectes car son oncle a développé une entreprise d'entomophagie* [consommation d'insectes, ndlr], explique Cathy Juré, professeur de physique-chimie. *Tout le monde a été intéressé et on a voté pour appeler notre projet : insecte : la « viande » du futur ? Nous allons prouver que les protéines des insectes sont les mêmes que celles de la viande rouge. Et aussi tenter de produire un steak à base de protéine d'insecte qui soit aussi bon qu'un steak normal.* » Un projet ambitieux exposé à un jury composé d'enseignants-chercheurs, de personnels administratifs et techniques et d'un étudiant. Il se réunira à la faculté des sciences et technologie de l'université Paris-Est Créteil, organisatrice du concours. Le lauréat participera à la grande finale nationale, le 29 mai 2015 à l'université de Montpellier.

> « Nous allons prouver que les protéines des insectes sont les mêmes que celles de la viande rouge. »
> **Cathy Juré,** professeur de physique-chimie

NADIA SWEENY

DISPARITION

Décès de l'ancien préfet Lucien Lanier


© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Deuxième préfet du département, de 1968 à 1974, puis conseiller général de 1985 à 1992, Lucien Lanier est décédé le 7 février à l'âge de 95 ans. Il fut également conseiller régional d'Île-de-France de 1986 à 1988 et de 1992 à 1998. Élu au Sénat en octobre 1988, il siégea à la Haute Assemblée jusqu'en 2004. Lors de son passage à la tête de la préfecture du Val-de-Marne, il joua un rôle décisif pour accompagner les élus locaux dans leur volonté de préserver les espaces boisés et ouvrir de nouveaux espaces verts. S.LP.

EN BREF

UPEC

Le 14 mars, de 10 h à 20 h, l'université Paris-Est - Créteil ouvre ses portes. Lycéens, étudiants et adultes en reprise d'études pourront découvrir les 600 formations proposées, du DUT au master. L'UPEC présentera une offre concertée avec l'université Paris-Est - Marne-la-Vallée. RENSEIGNEMENTS : portesouvertes.u-pec.fr.

ÉCOLE DU TROT

Rendez-vous le 21 mars à l'école des courses hippiques du domaine de Grosbois (Boissy-Saint-Léger). L'établissement forme aux différents métiers des écuries de courses hippiques de trot. De 13 h 30 à 17 h : présentation des métiers, des formations, visite des écuries, rencontre avec les professionnels et les élèves. POUR EN SAVOIR PLUS : www.ecole-des-courses-hippiques.fr.



APPRENTISSAGE

Le 14 mars, l'unité de formation par apprentissage François-Rabelais (Vitry) organise une journée portes ouvertes. De 9 h à 16 h, visite, dégustation, rencontre avec les apprentis permettront de découvrir les formations aux métiers de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration.

TOURISME ET INDUSTRIE

À l'occasion de la Semaine de l'industrie, du 30 mars au 5 avril, Val-de-Marne Tourisme et loisirs propose de partir à la découverte du patrimoine industriel du territoire. Des visites au cœur des entreprises permettront de présenter les métiers et activités qui y sont attachés. INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : valdemarne-tourisme.com.


© YAZID MEDMOUN / CG 80 - HISTOIRE DE LA GRANDE GUERRE, PÉRONNE (SOMME)

Lochnagar crater, lieu de mémoire de la bataille de la Somme.

MÉMOIRE

Les stigmates de la Grande Guerre

« Combattants d'hier, jeunes d'aujourd'hui, pour la mémoire et pour la paix ». C'est autour de ce thème que 700 collégiens des classes de 3e vont partir à la découverte de la tragédie meurtrière qui s'est déroulée pendant la Première Guerre mondiale sur le champ de bataille de l'offensive de Picardie. L'Union départementale des associations de combattants et de victimes de guerre (UDAC) est à l'origine de ce travail de mémoire. Elle accompagnera les élèves du 3 mars au 17 avril dans leur visite de l'historial de la Grande Guerre de Péronne. Ils emprunteront aussi le circuit du souvenir qui leur permettra de se rendre à travers les différents sites des champs de bataille de la Somme et d'apercevoir les vestiges des combats (tranchées, trous de mines…), les mémoriaux et cimetières. Ces voyages « mémoire-histoire », soutenus par le Conseil général, sont reconduits chaque année dans des lieux différents. Plus de 23 500 élèves auront ainsi pris part aux 22 actions organisées par la commission civisme et mémoire de l'association, dont la mission vise à *« informer et à passer le relais à la jeunesse de notre pays »*. S.C.

Des chantiers près de chez vous

PHOTOS : JEAN MOULIN



VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Éclairage public

Avenues de l'Europe et du Président-John-Fitzgerald-Kennedy (RD 136).

➡ Des travaux de modernisation de l'éclairage public sont réalisés jusqu'au début du mois de mars.

➡ L'opération vise à remplacer les anciennes lanternes par des installations plus économes en énergie et plus écologiques.

➡ Deux portions de la RD 136 sont concernées, entre le carrefour Jean-Moulin et la rue Garibaldi et entre la rue de la Justice et l'avenue du Ru-de-Gironde.

➡ Le coût des travaux est de 167 500 euros, financés par le Conseil général.

L'HAŸ-LES-ROSES

Voirie

Avenue Larroumès (RD148).

➡ Le revêtement de la voirie a été complètement rénové au cours du mois de février.

➡ Cette opération réalisée dans le cadre de l'entretien des routes départementales a concerné les portions entre l'avenue Henri-Barbusse et la rue du Gué et entre la rue de la Cosarde et le carrefour des avenues Jules-Gravereaux et du Général-Leclerc.

➡ Le coût des travaux est de 132 000 euros, financés par le Conseil général.

IVRY-SUR-SEINE

Voirie

Rue Jean-Baptiste-Renoult (RD 223).

➡ Des travaux de réparation ont été engagés début février pour une durée minimale de deux mois et demi.

➡ L'effondrement de la chaussée en novembre était dû à la présence d'une ancienne carrière de calcaire sous la route.

➡ Le comblement des cavités doit être réalisé par l'intermédiaire d'une trentaine de forages sur une zone de 250 mètres, à environ 20 mètres de profondeur.

➡ La rue Jean-Baptiste-Renoult rouvrira à la circulation au mieux fin avril.

➡ Des itinéraires de déviation, via la rue Jean-Trémoulet pour les véhicules légers et via la RD 5 pour les poids lourds, ont été mis en place.

➡ Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 190 000 euros, financés par le Conseil général.



CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Voirie

Avenue du Général-de-Gaulle (RD 3).

➡ Engagés depuis le 9 février, des travaux de rénovation visent à améliorer et sécuriser les déplacements de tous les usagers.

➡ Les marquages au sol et notamment les passages piétons vont être renouvelés.

➡ Les panneaux de signalisation doivent être remplacés.

➡ Les trottoirs et la chaussée seront rénovés de manière ponctuelle.

➡ Le coût des travaux est de 200 000 euros, financés par le Conseil général.

VILLENEUVE-LE-ROI

Espaces verts

Espace naturel départemental de la Pierre-Fitte.

➡ Pour un meilleur accès à la nature en ville, le Conseil général souhaite ouvrir le site de la Pierre-Fitte vers la ville, tout en préservant son caractère naturel.

➡ Les travaux d'aménagement de sa façade côté Seine ont débuté en janvier et dureront jusqu'au mois de juin.

➡ L'entrée du site a été repensée.

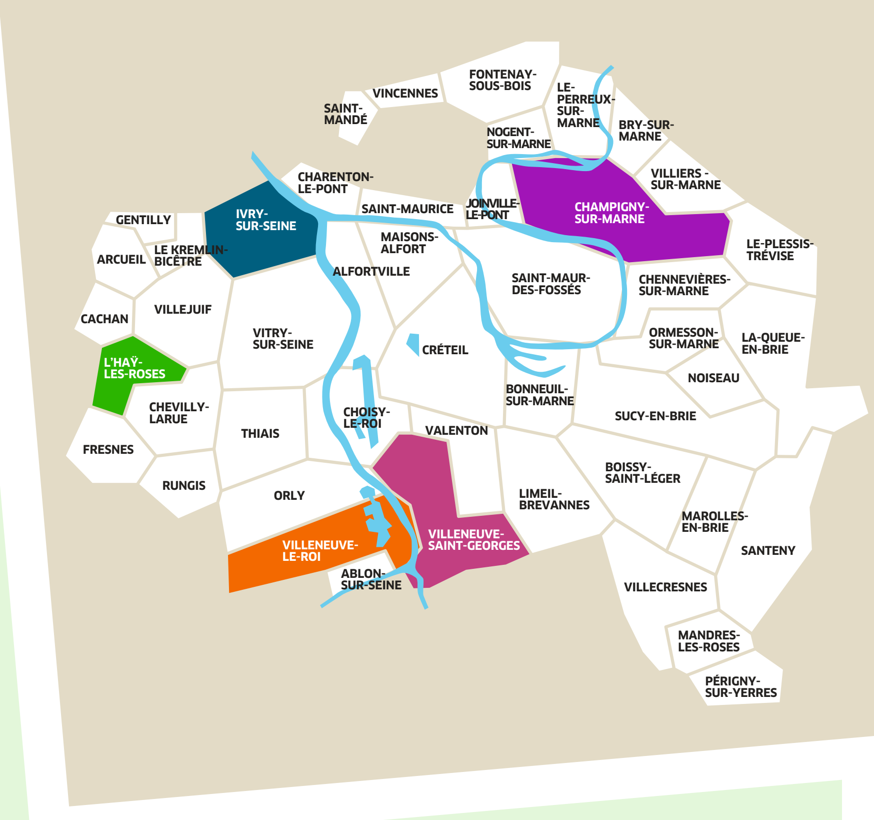
➡ Des arbres et arbustes vont être plantés.

➡ Des fossés végétalisés et plans d'eau doivent être créés.

➡ Un cheminement permettant une meilleure circulation va être créé, avec dix places de stationnement.

➡ Le coût des travaux est de 100 000 euros, financés par le Conseil général





ET AUSSI

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Éclairages publics.

> Les éclairages publics de la rue de Musselburgh (RD 219) et de l'avenue de la République (RD 130) ont été modernisés au cours du mois de février.

> Coût des travaux : 92 800 euros.

IVRY-SUR-SEINE

Transports en commun.

> L'arrêt de bus « Jean-Le Galleu », rue Jean-Le Galleu (RD 223B), a été réaménagé pour faciliter la circulation des bus 125, 323 et 132 et l'accès aux personnes à mobilité réduite.

> Coût des travaux : 20 000 euros.





© M. GÉNON

PLAN ÉTAT/RÉGION

L'axe fort des transports en commun

Le nouveau contrat de plan État-Région fait la part belle aux transports en commun franciliens. De nombreux projets val-de-marnais seront cofinancés, dont Le Téléval, premier téléphérique urbain en Île-de-France.

Adopté mi-février par le Conseil régional, le contrat de plan État-Région 2015-2020 comporte un volet transports et déplacements important. Plus de 5,3 milliards d'euros financeront, sur la période, la modernisation ou la création de nouvelles liaisons de transports en commun en Île-de-France. Un milliard d'euros sera consacré à la seule modernisation des RER.

Dans le Val-de-Marne, cet engagement conforte des projets soutenus par le Conseil général pour répondre aux besoins de déplacements de la population. Ainsi, seront financés la réalisation de la liaison tramway T9 entre la Porte-de-Choisy et Orly prévue pour 2020, et le prolongement du T1 à Val-de-Fontenay dont les travaux démarrent cette année pour une mise en service en 2019. Le contrat de plan confirme également la création de la ligne de bus en site propre Altival entre Noisy-le-Grand et les quartiers du Bois-l'Abbé et des Mordacs à Champigny, et du T Zen 5 entre Paris et Choisy-le-Roi. Les études pour les prolongements de la ligne 10 du métro jusqu'à Gambetta (Ivry-Confluences) et de la ligne 1 à Val-de-Fontenay, pourront, par ailleurs, être lancées.

Le Téléval reconnu et financé

L'État et la Région reconnaissent la pertinence du projet Le Téléval, qui n'était pas inscrit dans le précédent contrat de plan. Ce téléphérique urbain doit permettre de relier Créteil et Villeneuve-Saint-Georges en 2018, sur un parcours de 4,4 km en desservant quatre stations. Écologique et silencieux, ce transport par « câble » sera le premier du genre en Île-de-France. Il viendra compléter le réseau de bus existant en offrant des temps de parcours attractifs pour les quelque 13 000 voyageurs attendus chaque jour.

Du côté des routes, le contrat de plan prévoit de cofinancer avec le Département les travaux sur le pont de Nogent. Le prolongement de la RN 406 jusqu'au port de Bonneuil a été acté. Il permettra d'éviter le transit des poids lourds dans les villes. De même, la création d'un giratoire sur la RN 6 en face de la gare de Villeneuve-Saint-Georges et la fin des travaux de déviation sur la RN 19 à Boissy-Saint-Léger seront financés.

ALI AÏT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.gouvernement.fr/cper-ile-de-France.

PETITE ENFANCE

La crèche Rodin rénovée et agrandie


© T. BORREDON

Champigny-sur-Marne. Depuis le 19 janvier, les usagers de cette crèche de 66 berceaux installée dans le quartier du Bois-L'Abbé sont de retour dans ses locaux après plus de deux ans de travaux. Pour les professionnels de la petite enfance et les parents, l'attente en valait la peine. « *On dispose de nouvelles salles pour travailler en petits groupes et d'une grande pièce pour la motricité grâce au relogement de la PMI dans d'autres locaux,* se félicite Augusta Fousse, la directrice. *De plus, nos demandes formulées auprès de l'architecte et des services techniques avant le début des travaux ont été prises en compte. Les salles de bain sont au centre des sections et permettent au personnel d'avoir en permanence une vue sur les salles de vie.* » Les lieux de change ont également été équipés d'un escalier escamotable qui permet aux agents d'installer l'enfant sans avoir à le porter, un aménagement qui permet de soulager l'effort physique au niveau du dos et des épaules. S.LP.

EN BREF

DROITS DES SALARIÉS

◆ La Cité des métiers du Val-de-Marne propose une information juridique sur le droit au travail. Contrat, durée, congés, salaire, formation... un conseiller vous reçoit sur rendez-vous pour répondre à toutes les questions liées au droit du travail. Les prochaines matinées ont lieu les 19 et 26 mars de 9 h 30 à 11 h 30. Informations et rendez-vous au 01 48 92 49 00.
Plus d'infos sur www.citedesmetiers-valdemarne.fr.

PASS NAVIGO UNIQUE

◆ Les détenteurs d'un pass pour les zones 2/3, 3/4 et 4/5 pourront choisir de garder ces forfaits aux tarifs actuels jusqu'à la fin de l'année 2016, contrairement à ce que nous avions indiqué dans notre numéro de février. Ils pourront également opter, à partir du 1er septembre, pour le pass Navigo unique à 70 euros valable dans toute l'Île-de-France.

PASSEUR DE RIVES

◆ L'association Au Fil de l'eau propose, à partir du 23 mars, une nouvelle traversée de la Marne par bateau entre Joinville et Nogent. Ce « passeur de rives » sera ouvert, à titre expérimental, pendant 45 jours, du lundi au vendredi entre 7 h et 20 h. Ce service gratuit, soutenu par le Conseil général, permettra notamment aux habitants du quartier Polangis de rejoindre plus directement le RER A.
Plus d'infos : aufildeleau.eu




D.R.

TRANSPORTS

Un nouveau visage pour la RD 127

L'Haÿ-Les-Roses / Cachan. Des travaux de réaménagement sont engagés depuis fin janvier sur le trajet de la ligne de bus 187. Il s'agit d'améliorer la circulation des bus et la sécurité des usagers. Les déplacements piétons seront facilités par l'élargissement des trottoirs et de nouvelles pistes cyclables assureront la continuité des liaisons vélo.
Des aménagements paysagers, dont la plantation de 80 nouveaux arbres, sont également prévus. Le coût de l'opération réalisée dans le cadre du plan de déplacements urbains est de 3 millions d'euros, financés par la Région, le Syndicat des transports d'Île-de-France, et le Conseil général. A.A-S.

TRANSPORTS

DU MIEUX POUR LES BUS ET LES RER



© C. PETIT

Lors de sa dernière séance, le 11 février, le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) a voté de nombreuses améliorations de transports. Ainsi, depuis le 2 mars, la ligne Athis-Cars 09 qui relie Thiais à Choisy-le-Roi RER est prolongée jusqu'à Vitry (Port-à-l'Anglais).
Sur 5 kilomètres, dix nouveaux arrêts permettent de desservir l'entreprise Sanofi et les Ardoines. La fréquence des bus passe à 20 minutes toute la journée au lieu de 30 minutes le matin et le soir uniquement. Le coût de cette mesure qui comprend l'acquisition de trois véhicules hybrides est de 1,38 million d'euros. L'autorité régulatrice des transports a également engagé les études pour le prolongement de la ligne de bus 393, dès 2016. Du terminus actuel au carrefour de la Résistance à Thiais, le bus reliera le tramway T 7 à la station Caroline-Aigle via le sud de la zone industrielle de Senia.
Autre décision majeure : l'acquisition de dix rames MI09 supplémentaires pour le RER A. Ces rames à deux niveaux seront livrées à partir de janvier 2017. Elles permettront d'assurer des services complets jusqu'à Boissy-Saint-Léger, en supprimant les terminus à la station La Varenne. Enfin, des trains supplémentaires circuleront aux heures de pointe dès décembre sur le RER E entre Paris-Tournan, desservant les stations de Val-de-Fontenay et de Villiers-sur-Marne.

A.A-S.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.stif.info.


© M. LUMBROSO

MÉTRO

Le Grand Paris Emploi prend forme

L'État, la Région et la société du Grand Paris ont signé le 23 janvier une convention cadre qui porte sur 18 000 emplois dans les chantiers du futur métro. L'association Orbival se mobilise pour les retombées en Val-de-Marne.

Le 28 janvier dernier, l'association « Orbival, un métro pour la banlieue », organisait à la Cité des métiers un colloque « Cap sur l'emploi ». Autour de trois tables rondes sur les métiers, la formation et les projets territoriaux, de nombreux acteurs locaux de l'insertion, de l'emploi et de la formation ont été réunis. « *Il s'agit de mobiliser localement toutes les forces pour travailler au maximum de retombées dans le département* » expliquait Bernard Legendre, chef de projet Orbival.
Cette première initiative val-de-marnaise s'est tenue quelques jours après la signature de la convention cadre du Grand Paris Express pour l'emploi et la formation. Cette dernière s'appuie sur une étude conjointe de la Direction régionale des entreprises, de la consommation, de la concurrence et de l'emploi (DIRECCTE) et de la Fédération régionale des travaux publics qui estime à 18 000 le nombre d'emplois nécessaires d'ici 2018 pour les chantiers du Grand Paris Express. Terrassiers, conducteurs de travaux, géomètres… quelque 19 métiers ont été recensés. Les besoins seront réévalués chaque année, les pics d'emploi étant prévus entre 2017 et 2019.
La convention prévoit la création d'un portail Pôle emploi pour centraliser les offres et demandes d'emploi. Le site devrait être opérationnel en avril. Afin de faciliter l'accès de ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, des clauses d'insertion sont prévues dans tous les marchés publics. Enfin, le Grand Paris Emploi sera décliné sur chaque tronçon à travers des comités opérationnels en lien avec les acteurs locaux de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Dans le Val-de -Marne, les travaux préparatoires (déviation de réseaux) de la ligne 15 sud démarrent en avril, le génie civil étant prévu fin 2016.

ALI AÏT-SALAH

PARCS DÉPARTEMENTAUX

Des animations à butiner


© T. BORREDON

L'arrivée du printemps signe le retour des animations dans les parcs départementaux. Et pour satisfaire l'imaginaire populaire qui associe cette saison avec l'éclosion des fleurs et des plantations, les parcs vous invitent à fêter les abeilles et cultiver la pomme de terre. Le public pourra planter le tubercule à la main et observer les professionnels faire de même avec un cheval ou un tracteur, le 4 ou le 11 avril (en fonction de la météo). L'association Couleur lilas y offrira la possibilité de participer à la tonte des moutons le 12 avril et d'en tisser la laine. Toujours le 12 avril, au parc des Hautes-Bruyères, ce sera la Fête de l'abeille proposée par l'association les Butineurs du Val-de-Bièvre. Des animations pour enfants et adultes permettront de découvrir l'apiculture écologique : confection d'hôtels à abeilles sauvages, visites guidées et possibilité de revêtir le costume du parfait apiculteur et partir à la découverte d'un rucher. Pour sensibiliser les Val-de-Marnais à la préservation de la biodiversité urbaine le parc sera parsemé d'expositions sur les butineuses sauvages et des conférences de naturalistes jalonneront la journée. Les amateurs de miel et de ses dérivés pourront, bien entendu, y faire leur marché. Pour se préparer aux traditionnelles balades à vélo qui éclosent au printemps, rendez-vous le 12 avril au parc des Cormailles pour une bourse aux vélos et un atelier d'autoréparation avec l'association Cyclofficine. Et si l'on ajoute une régate de bateaux radiocommandés les 15, 22 mars et 16 avril, ainsi qu'une séance de pêche à la truite le 11 avril, on multiplie les possibilités pour bien remplir son agenda printanier. ■ SABRINA COSTANZO

Le Festival sur l'Oh! de la Marne



© D.R.

Pour sa 15e édition, le festival de l'Oh! mettra la Marne à l'honneur. Il troquera le traditionnel chapelet d'escales en fête pour proposer, les 30 et 31 mai, une invitation au cheminement sur tout le linéaire de la rivière. Des ballades de tous types s'offriront aux festivaliers avec des parcours conçus pour le mode de déplacement convoité : en bateau, à la rame, à la voile, en vélo et bien sûr à pied. Elles tisseront des liens entre tous les lieux remarquables où la Marne dévoilera son patrimoine (fluvial, nautique, naturel, industriel…) et se fera scène de performances artistiques. La rivière, terrain historique d'implantation des activités nautiques et de loisirs, offrira la possibilité de vivre une expérience physique avec l'eau. ■ S.C.

MÉDIAS



Janvier

Un siphon, fond, fond… le CICE ?

◆ Initiateur d'un projet d'observatoire du CICE, Christian Favier, président du Département, veut encourager la transparence. Et un usage efficace de l'aide publique.



20 janvier

Sénat : les collèges resteront aux départements

◆ *« Ce transfert des collèges aux régions est une des mesures les plus négatives du projet de loi et qui inquiète la population. »* Christian Favier.

PUBLIC SÉNAT

27 janvier

Preuves par 3

◆ La nouvelle organisation territoriale de la République est présentée. Interview de Christian Favier : *« C'est une mise en échec de la volonté initiale du gouvernement qui voulait dévitaliser les départements. »*



28 janvier

Emploi

◆ La Cité des métiers de Choisy-le-Roi propose d'aider les demandeurs d'emploi. Interview de Pierre Bell-Lloch.



Février

Téléphérique du Val-de-Marne

◆ *« Ce projet est le fruit de la mobilisation des habitants et des élus de toutes tendances politiques »*, précise Christian Favier.

Le journal du Grand Paris

2 février

Grand Paris Express

◆ Christian Favier considère que *« le Grand Paris Express sera enfin un moyen très efficace d'agir contre le réchauffement climatique par un report modal très important de la route vers les transports collectifs ».*

le Parisien

3 février

État et région mettent le paquet sur les déplacements

◆ Le Val-de-Marne est l'un des grands gagnants du nouveau contrat de plan région. Les transports en commun et les routes seront largement améliorés.



6 février

Emploi

◆ Christian Favier demande un contrôle des versements CICE aux entreprises.



10 février

Collèges

◆ De nombreux établissements scolaires sont passés au tout numérique. *« Ça existe déjà dans le Val-de-Marne ».* Reportage dans le collège Ferry de Limeil-Brévannes.

l'Humanité

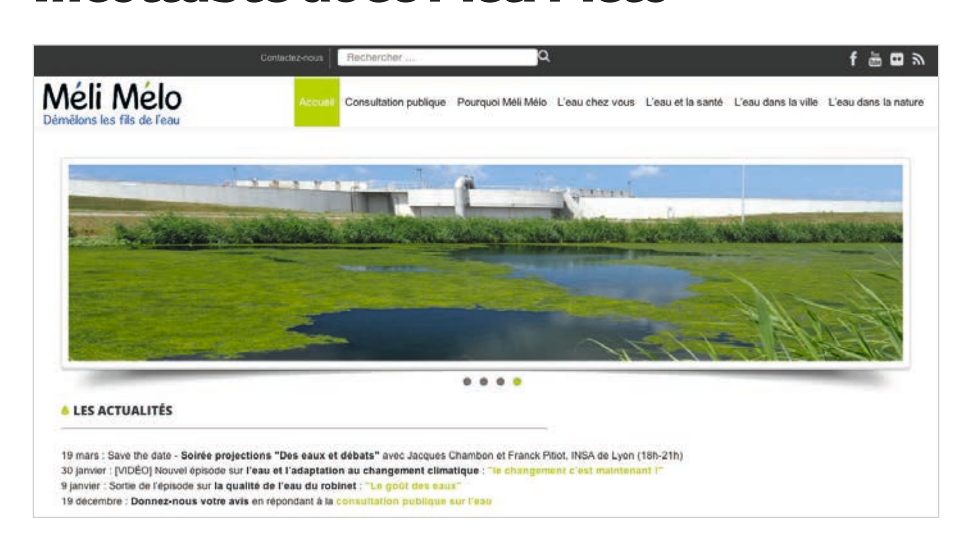
13 février

Le Val-de-Marne pense local pour agir global

◆ Le Département a mis en lumière les actions de développement durable menées de la base au sommet, qui font écho aux exigences de la prochaine conférence climat de Paris.

GESTION DE L'EAU

Incollable avec Méli Mélo



✱ Pour ne plus naviguer en eaux troubles, Méli Mélo vous aide à y voir clair sur les enjeux liés à la gestion de l'eau. La web-série, élément phare du site internet, met en scène Jacques Chambon et Franck Pitiot, plus connus sous les noms de Merlin et Perceval dans la série *Kaamelott*. Ils réinvestissent le style décalé qui a fait le succès de la série dans chacun des épisodes. Onze sont disponibles (la qualité de l'eau, déchets et assainissement, eaux pluviales en ville etc.). Le projet est coordonné par le groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures de l'eau et l'agence de réalisation de films lyonnaise Média Pro. Chaque vidéo s'accompagne d'un texte pédagogique. Des illustrations, des liens, des références et des paroles d'experts viennent compléter ce socle de connaissances vulgarisées qui ne demandent qu'à être partagées. Car Méli Mélo se veut être le premier site conçu pour être piraté : tout peut y être téléchargé et réutilisé au besoin. ■ S.C.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.graie.org/eaumelimelo/

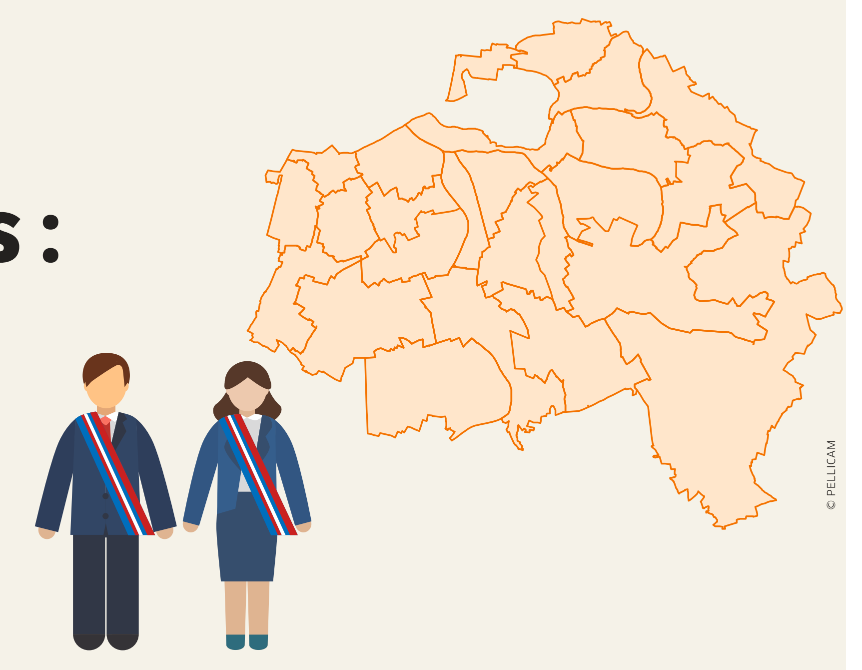
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Un site tout neuf



✱ Le site des Archives départementales du Val-de-Marne offre un nouveau visage. Sa page d'accueil et l'ensemble des rubriques adoptent une nouvelle présentation pour faciliter la navigation des internautes. Des rubriques font leur apparition pour entrer dans le secret de conservation des documents (mode d'emploi), suivre les expositions et manifestations (activités culturelles). Enfin, un moteur de recherche facilite l'étude de documents. ■ D.B.

POUR EN SAVOIR PLUS : http://archives.valdemarne.fr.


© PELLICAM

ÉLECTIONS

Départementales : mode d'emploi

Les 22 et 29 mars se dérouleront les deux tours des élections départementales. Voici les informations à savoir.

Pour qui ?

L'ensemble des électeurs du Val-de-Marne est appelé aux urnes pour élire les 50 conseillers départementaux qui représenteront les 25 cantons du territoire. Les conseillers élus le seront pour une durée de six ans.

Le mode de scrutin

Pour chaque canton, les Val-de-Marnais éliront un binôme de candidats de sexe différent afin de garantir la parité. Le binôme des suppléants sera mixte lui aussi. Les conseillers départementaux seront élus au scrutin « binominal » majoritaire à deux tours.

Au premier tour (le 22 mars), pour être élu, un binôme doit obtenir la majorité absolue (plus de 50 %) et représenter plus de 25 % des électeurs inscrits.
Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé.

Au second tour (le 29 mars), peuvent se maintenir les deux binômes arrivés en tête, ainsi que ceux ayant obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.
Le binôme arrivé en tête au second tour est élu.

Le rôle des conseillers départementaux

Les conseillers départementaux sont les représentants de votre canton à l'assemblée départementale. Ils représentent vos intérêts et ceux de votre canton. Ils se prononcent sur différents sujets politiques qui auront des effets sur votre vie quotidienne dans le département.
Ils votent le budget départemental, examinent en commission des dossiers sur différents secteurs d'activité (action sociale, petite enfance, transports, routes, espaces verts, etc.).
Enfin, ils élisent le président du Conseil départemental.
Tout conseiller départemental peut être élu président du Conseil départemental ou vice-président d'un secteur d'activité.

Pour voter

Il faut avoir 18 ans, être de nationalité française et être inscrit sur les listes électorales. Le jour du scrutin, il faut se présenter au bureau de vote indiqué sur la carte électorale avec les documents nécessaires :

- soit la carte d'électeur et une pièce d'identité ;
- soit une pièce d'identité.

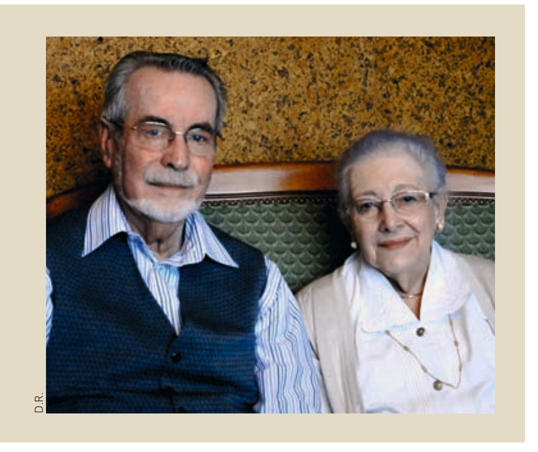
Celles et ceux qui ne pourront, ces jours-là, se rendre dans les bureaux de vote (raison de santé, motif professionnel, départ en vacances…) peuvent se faire représenter par un électeur de la même commune. Ils doivent pour cela faire établir au préalable une procuration auprès de l'instance habilitée. Renseignez-vous auprès de la mairie, du commissariat de police, de la gendarmerie ou du tribunal d'instance.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- La carte des cantons en Val-de-Marne a été modifiée. Certains cantons peuvent regrouper plusieurs communes. Pour connaître le périmètre exact de votre canton, rendez-vous sur **valdemarne.fr**.
- À noter que tous les résultats des 1er et 2e tours seront en ligne dès le dimanche soir sur **valdemarne.fr/elections-2015**.

« Nous avons voulu redonner une humanité à ces martyrs »

Jean-Pierre et Jacqueline Brossard, chercheurs et travailleurs de mémoire



D.R.

Jean-Pierre

1933, naissance dans le Loiret.
1952 / 1989, instituteur puis professeur certifié d'histoire-géographie, notamment au collège Jean-Charcot de Joinville-le-Pont. Président de la commission Histoire de l'amicale du camp de concentration de Neuengamme de 1994 à 2008.

Jacqueline

1933, naissance dans le Loiret.
1955 / 1989, rédactrice, chef de bureau puis directrice territoriale à la ville de Champigny-sur-Marne.

Depuis trois ans, ce couple de retraités campinois effectue, avec la délégation départementale des Amis de la fondation pour la mémoire de la Déportation (AFMD), des recherches pour recenser l'ensemble des déportés nés, domiciliés et/ou arrêtés en Val-de-Marne. Ce *Mémorial des déportés du Val-de-Marne* sera présenté le 6 mai aux Archives départementales.

Comment vous êtes-vous engagé dans cette recherche sur la déportation en Val-de-Marne ?

◆ **Jean-Pierre Brossard :** Je suis fils de déporté. Mon père, Gaston, décédé en 1988, s'est engagé dans la Résistance dès 1940 à Toulouse, puis, en 1941, à Artenay dans le Loiret. Après son arrestation le 4 juillet 1944, il a été déporté au camp de concentration de Neuengamme, fin juillet. Il est arrivé dans ce sinistre camp sous le matricule 39 739. Le père de Jacqueline, mon épouse, a également eu des activités de Résistance pendant la guerre. À notre retraite, en 1990, nous avons rejoint l'amicale de Neuengamme. J'ai participé à la réalisation d'un premier livre-mémorial sur les déportés de ce camp, puis à celle du *Mémorial national de la fondation pour la mémoire de la Déportation.* Étant membres de l'AFMD du Val-de-Marne, c'est tout naturellement que nous avons accepté de travailler à l'élaboration de ce *Mémorial des déportés du Val-de-Marne*, en y associant notre fils, Éric Brossard, agrégé d'histoire et secrétaire national de l'AFMD.

Pourquoi ce travail de mémoire ?

◆ **J.-P. B. :** Les nazis voulaient faire disparaître toute trace d'humanité chez les déportés. Ils les réduisaient à des numéros matricules, des stücks (terme comptable utilisé dans les camps pour désigner les détenus). Ils les exterminaient soit par la faim, le travail ou par gazage pour les déportés juifs. Avec nos amis de l'AFMD, nous avons voulu redonner une mémoire à ces martyrs, une humanité avec des listes de noms au plus près de leurs lieux de naissance, de résidence ou de combat. C'est pour cela que nous avons procédé à ces recherches ville par ville pour les 47 communes du Val-de-Marne.

Que fut la déportation en Val-de-Marne ?

◆ **J.-P. B. :** Il y a deux aspects dans ce drame. Notre département a connu la déportation de très nombreux juifs établis dans des villes limitrophes de la capitale. Nombre d'entre eux, souvent des familles entières, furent victimes des mêmes rafles qu'à Paris. Et puis, il y a eu une déportation de résistants et de militants politiques, opposés au régime de Pétain et à l'occupation nazie. Ces derniers travaillaient dans des villes industrialisées de notre banlieue sud-est.

Combien avez-vous recensé de victimes de cette barbarie ?

◆ **J.-P. B. :** Nous avons débuté avec une liste de 1 200 personnes. Au bout de trois années



Des chars de la 11e division blindée américaine entrent dans le camp de Mauthausen, le 6 mai 1945. Les détenus espagnols ont accroché au-dessus du portail une banderole portant l'inscription « Les antifascistes espagnols saluent les forces libératrices ».

© DONALD R. ORNITZ/COLL. USHMM, WASHINGTON/ MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

de recherches, nous en sommes arrivés à un peu plus de 2 500 déportés dans notre département. 1 400 d'entre eux furent victimes de la répression des nazis et un peu plus de 1 100 autres victimes de la Shoah connurent les camps d'extermination. Mais ce nombre sera sans doute un peu réduit car certains déportés sont cités dans plusieurs villes.

Comment avez-vous procédé pour établir ce Mémorial ?

◆ **J.-P. B. :** Nous avons beaucoup visité les archives municipales et nous nous sommes déplacés dans près de la moitié des villes du département. De nombreux archivistes nous ont apporté leur aide par l'envoi de documents. Ce fut un travail de fourmi. Nous avons trouvé des noms de déportés mélangés à des listes de victimes de bombardements ou de morts en Allemagne durant le service du travail obligatoire (STO). Nous avons découvert des registres de juifs qui furent radiés de la naturalisation française, d'autres établis à partir des biens spoliés aux familles juives… C'est épouvantable.

70 ans après la libération des camps, il ne reste presque plus de témoins. Comment envisager la poursuite de ce travail de mémoire ?

◆ **J.-P. B. :** La délégation territoriale du Val-de-Marne de l'AFMD déposera le résultat de nos recherches aux Archives départementales, le 6 mai. Je souhaite annoncer que ce travail est une source de travaux à venir pour des étudiants. Aujourd'hui, nous voulons passer le relais à d'autres. Nous espérons qu'à partir de ce Mémorial, il y aura d'autres travaux. Quand nous voyons ce qui se passe aujourd'hui, cette haine qui se propage à nos portes, nous craignons pour l'avenir de nos petits-enfants. Il ne faut surtout pas oublier l'exemple de cette terrible tragédie.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALAIN JÉGOU

RENDEZ-VOUS

Présentation du *Mémorial des déportés du Val-de-Marne* le 6 mai de 18 h à 19 h. Archives départementales du Val-de-Marne, pavillon des Archives (10, rue des Archives), à Créteil.

Une initiative organisée par l'AFMD/DT94, en partenariat avec les Archives départementales et l'Office départemental des anciens combattants.

La société SolidAnim emploie une dizaine de salariés permanents et étoffe ses effectifs en fonction des commandes.



© SOLIDANIM

CINÉMA / EFFETS SPÉCIAUX

SolidAnim redonne la vue aux réalisateurs

Ivry-sur-Seine. Tout comme les acteurs jouant sur un fond bleu ou vert, les réalisateurs sont amenés à filmer des scènes sans savoir à quoi elles vont ressembler, les effets spéciaux étant intégrés après le tournage. La start-up SolidAnim a trouvé la solution pour redonner la vue aux réalisateurs.

La nouvelle a valu une sacrée notoriété à SolidAnim en-dehors des milieux spécialisés. L'un des papes du cinéma à effets spéciaux, le réalisateur James Cameron, a sollicité les compétences de la petite entreprise située à Ivry-sur Seine et sa technologie baptisée SolidTrack pour les futurs *Avatar 2, 3* et *4*. Dans l'univers très concurrentiel des images de synthèse, ce succès en appelle d'autres et depuis, l'un des trois associés, Isaac Partouche, s'est installé aux États-Unis pour créer une filiale et recruter de nouveaux clients. Jean-François Szlapka, autre associé avec Emmanuel Linot, se souviendra toujours de cette journée très particulière à Los Angeles. *« Lightstorm Entertainment, la société de production de James Cameron, a invité l'année dernière les entreprises de pointe en ce domaine à présenter leurs solutions techniques. Chacun avait son stand et James Cameron passait de l'un à l'autre pour assister à une démonstration. À l'issue, on était perplexe car il n'avait posé aucune question. Mais son équipe nous a rapidement avertis qu'il avait retenu notre expertise. »*

Spécialistes de la motion-capture

À l'origine de la création de SolidAnim et plus tard du logiciel SolidTrack, la rencontre sur les plateaux de tournage en France et à l'international de nos trois futurs associés qui sont employés alors comme spécialistes de la capture de mouvements. Car si un nombre important de décors fantastiques est mis au point sur ordinateur pour les films à grand spectacle, l'incarnation de personnages et la création de mouvements réalistes ne peuvent se passer d'acteurs en chair et en os. Bardés de capteurs de mouvements, les comédiens sont filmés sous tous les angles et sur un fond


© A. BONNEMAISON


© A. BONNEMAISON


© A. BONNEMAISON

L'école Méliès conjugue nouvelles technologies et cours traditionnels pour former des « artisans de l'image animée » comme l'explique son directeur, Franck Pettita. Dans ses nouveaux locaux, cofinancés par le Conseil général, l'école abrite une salle dédiée à la capture de mouvements et équipée du logiciel SolidTrack.

Bardés de capteurs de mouvements, les comédiens sont filmés sous tous les angles et sur un fond neutre.

neutre. *« C'est sur la base de ce savoir-faire, la motion-capture, que s'est fondée la société avec la volonté de mettre un pied également dans la création de décors ou tout au moins l'extension de décors,* raconte Jean-François Szlapka. *Par la suite, nous avons eu l'idée de SolidTrack et on a embauché des développeurs informatiques qui, sur nos indications, ont élaboré le logiciel. »* SolidTrack propose un service qu'Isaac Partouche qualifie de révolutionnaire. *« Immédiatement, les réalisateurs peuvent voir les effets spéciaux parce que tous les fonds verts et les fonds bleus sont remplacés par des vrais décors 3D avec un aspect réaliste. Pour le réalisateur, c'est un peu comme s'il retrouvait la vue, c'est assez magique. »* Les professionnels parlent de prévisualisation et, au-delà, du confort apporté au réalisateur, cette nouvelle technologie a également un intérêt économique. *« Notre prévisualisation ne correspond pas au résultat final projeté devant les spectateurs mais c'est un brouillon de qualité qui va aider à éviter les dépassements de budget,* explique Jean-François Szlapka. *Car les équipes n'auront plus à retravailler les décors virtuels pour qu'ils soient bien calés sur les mouvements des comédiens. ».* En effet, comme le réalisateur voit le décor, il peut donner au comédien des indications sur le tournage afin qu'il corrige son jeu et ses déplacements. *« De plus, notre technologie va se perfectionner,* assure le dirigeant de SolidAnim, *et un jour l'image vue par le réalisateur sera très proche de celle proposée aux spectateurs. »*

Convaincre les réalisateurs français

SolidAnim a également pu placer sa technologie dans des films comme *Warcraft* ou le second volet de *Alice au pays des merveilles*. *« Dès qu'il s'agit de mêler sur un tournage une partie virtuelle et une partie réelle, nous rendons un vrai service à l'équipe »*, affirme Jean-François Szlapka. Ainsi, le réalisateur Robert Zemeckis a travaillé avec SolidAnim pour *The Walk*, un film qui retrace les exploits d'un funambule avec notamment une scène où il déambule entre les tours jumelles du Word Trade Center, aujourd'hui disparues. Si, pour l'heure, les clients sont essentiellement anglo-saxons, les dirigeants de SolidAnim espèrent convaincre les réalisateurs français de faire appel à eux-mêmes si leurs productions sont moins gourmandes en effets spéciaux que les films spectacles à gros budgets. *« N'oublions pas qu'il y a de nombreux effets spéciaux qui ne se voient pas, comme par exemple l'extension de décors,* avertit Jean-François Szlapka. *Notre technologie peut aider à la relocalisation de certains tournages en France, aujourd'hui souvent réalisés dans les pays de l'Est, en concurrençant sur le plan économique les coûts du tournage en extérieur. De toute façon, le mélange du réel et du virtuel, c'est l'avenir. De plus, je suis persuadé que des émissions de plateau et des séries françaises feront également appel très prochainement à notre savoir-faire. »*

STÉPHANE LE PUILL



© D. CALIN

« Food truck » à cheval

Éric Ranchy et Nathalie Boulesteix

Restaurateurs itinérants, Villejuif

Éric et Nathalie ont mis au point un « food truck » tracté par un cheval. Et proposent, pour se restaurer sur le pouce, des mets qui valent le coup… de fourchette.

Tourterelle est aujourd'hui au repos dans son box. Vendredi, la jument conduira le « food truck » de Nathalie et Éric devant l'institut Gustave-Roussy pour qu'ils puissent y proposer leurs repas à emporter. Depuis mi-novembre, sandwichs, entrées, soupes, plats mijotés et desserts sont en effet à la carte du camion-roulotte tous les lundis, mercredis et vendredis. L'enseigne, baptisée « Au pas lent des chevaux », fait écho à la passion de Nathalie. « *On a d'abord pensé à une roulotte tractée par un cheval où les convives pourraient s'asseoir pour manger* », résume Nathalie. Le duo se forme alors aux haras nationaux mais prend conscience que le projet est impossible. « *Alors, on s'est lancé dans la réhabilitation d'une calèche, d'une charrette et d'un corbillard hippomobile pour proposer des promenades, de la vente de glaces et un service funéraire* », indique Éric. Mais sans perdre de vue l'idée de la vente de repas réalisée en compagnie des chevaux. Elle se réalisera sous la forme d'un food truck où acheter de quoi se restaurer sur le pouce.

Un an et demi de travail a été nécessaire pour trouver une bétaillère, aménager la « carrosserie » et l'intérieur et régler l'attelage. Tourterelle et Thalia, qui tractent le food truck à tour de rôle, ont leur box dans le jardin de 1000 m^2 situé à l'arrière de la maison du couple. Les deux comtoises au crin blond et à la robe alezan brûlé bénéficient aussi d'un terrain de pâture loué auprès d'un syndicat intercommunal. « *Avoir les chevaux en ville permet de pratiquer des tarifs relativement bas. Car plus on s'éloigne dans la campagne, plus on doit répercuter le coût du transport sur les prix de vente* », explique Éric.

Un carré de nature en cœur de ville qui permet à Nathalie et Éric d'élever poules et chèvres, dont les œufs et le lait sont à la source de mets de qualité : omelette, cheese-cake, polenta, etc. Ce qui n'est pas produit sur place est acheté auprès de fournisseurs locaux. C'est le cas notamment pour les glaces destinées à la vente ambulante au printemps et en été, et à la vente à domicile en période scolaire. Car le jardin est situé face à l'école George-Sand. « *Les gens sont rassurés de savoir ce qu'ils mangent,* constate Nathalie. *Ils ont besoin d'authenticité. C'est d'autant plus vrai quand ils sont en présence d'un cheval.* »

SABRINA COSTANZO

Clémentine Gillet

Directrice de Solidarités nouvelles pour le logement, Saint-Maur

La solidarité tout terrain

Venue de Rennes où elle occupait le poste de directrice régionale du Grand Ouest des Scouts et Guides de France, Clémentine Gillet est la nouvelle directrice de SNL Val-de-Marne, association qui permet à des personnes seules et des familles de retrouver un toit. *« C'est un grand changement pour moi de passer de l'éducation populaire à l'action solidaire pour l'habitat mais j'ai été emballée par ce que réalise SNL. À tel point que je n'ai pas hésité à quitter une région à laquelle j'étais très attachée. »* Pour cette jeune trentenaire, le travail en milieu associatif s'est imposé comme une évidence après un bref passage dans le domaine de la gestion de patrimoine pour investisseurs. *« Le monde associatif s'est beaucoup professionnalisé et comme tout le monde, avant d'être recruté à ce poste de directrice de SNL, j'ai répondu à une annonce en ligne et passé plusieurs entretiens. Mais les associations ont en commun de considérer l'argent comme un moyen et non un objectif en soi. »*

Forte d'un patrimoine de 49 logements dans le Val-de-Marne, SNL en comptera 54 d'ici la fin 2015. Clémentine Gillet s'est assignée comme objectif de disposer de dix logements supplémentaires chaque année. Elle pourra s'appuyer sur les 148 bénévoles et les six salariés à temps complet ou partiel de l'association. *« Notre principal outil pour agrandir notre patrimoine de logements est le bail à réhabilitation. Notre public est constitué de personnes qui ne rentrent plus dans les dispositifs classiques d'accès au logement et nécessitent un accompagnement. Récemment, nous avons pu installer dans un appartement une personne qui vivait depuis des années dans le bois de Vincennes. »* Le bail-réhabilitation est aussi une opportunité pour les propriétaires qui ne disposent pas des ressources financières pour rénover leurs biens dégradés. *« Sous la direction de notre architecte, des travaux de remise à neuf sont réalisés et, en échange, le propriétaire nous confie son bien et le récupère au bout de quinze ans, évidemment en bon état. »*

STÉPHANE LE PUILL



© A. BACHELLIER



© A. GAUTHIER

Aline Maréchaux et Pascal Colné

Architectes, Charenton-le-Pont

La maison qui déménage

✱ Elle, a longtemps travaillé comme assistante de maîtrise d'œuvre et dans des bureaux d'études. Lui, a démarré par l'horticulture et la protection de l'environnement, avant l'école Boule puis un détour par l'école des hautes études en sciences sociales et du bénévolat chez Emmaüs. Aline Maréchaux et Pascal Colné sont architectes. Leurs expériences professionnelles dans l'éco-construction les ont conduits à partager, depuis 2012, un concept de maison en bois modulable, construite en deux semaines et démontable. En mars 2014, ils créent à Charenton, avec deux compagnons charpentiers, la SCOP Univers et Conseil pour concevoir et commercialiser leur produit. « *Nous avions le souci de partir des usages et des besoins humains pour rendre l'habitat accessible à tous* », explique Pascal. Dans le contexte d'urbanisation et de rareté du foncier, « *la maison démontable peut offrir une solution alternative et temporaire* », indique Aline. Expérimentée avec l'association Habitat et Humanisme, la maison permet le relogement de personnes fragiles socialement sur des espaces disponibles, qui font par exemple l'objet de projets d'aménagement. « *Elle peut être installée dans le jardin de maison individuelle, sans engager le propriétaire sur une longue durée* », continue Aline. Les matériaux sont biosourcés* et préfabriqués en atelier par petits modules, « *ce qui permet une grande flexibilité* », précise Pascal. Le concept peut être décliné pour des équipements publics, professionnels ou de proximité.
Lauréate du réseau Entreprendre en Val-de-Marne, la SCOP Univers et Conseils a été également retenue par le Conseil général dans le cadre de son appel à projet Éco-activités 2014. En lien avec le Matériaupôle, l'entreprise exposera un prototype à Vitry, à partir de l'été prochain.

ALI AÏT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS : univers-conseils.com et eco-acteurs.valdemarne.fr/

* issus de la biomasse d'origine végétale ou animale.

LE BUDGET 2015 DU DÉPARTEMENT



© A. BACHELLIER

Le 9 février, les conseillers départementaux ont voté le budget du Département. Dans un contexte économique et social difficile, ils entendent préserver les aides de solidarité envers les Val-de-Marnais et l'investissement. Présentation.

DOSSIER REALISÉ PAR CLAUDE BARDAVID ET ALAIN JÉGOU. INFOGRAPHIES : PELLICAM.





© A. BACHELLIER

Le budget 2015 permettra au Département d'assurer son rôle de chef de file de l'action sociale.

Un budget équilibré

Le Conseil général a adopté, le 9 février, un budget en équilibre malgré un contexte social et financier difficile et encore plus contraignant que les années précédentes. Les élus de la majorité départementale ont voté pour, l'opposition contre.

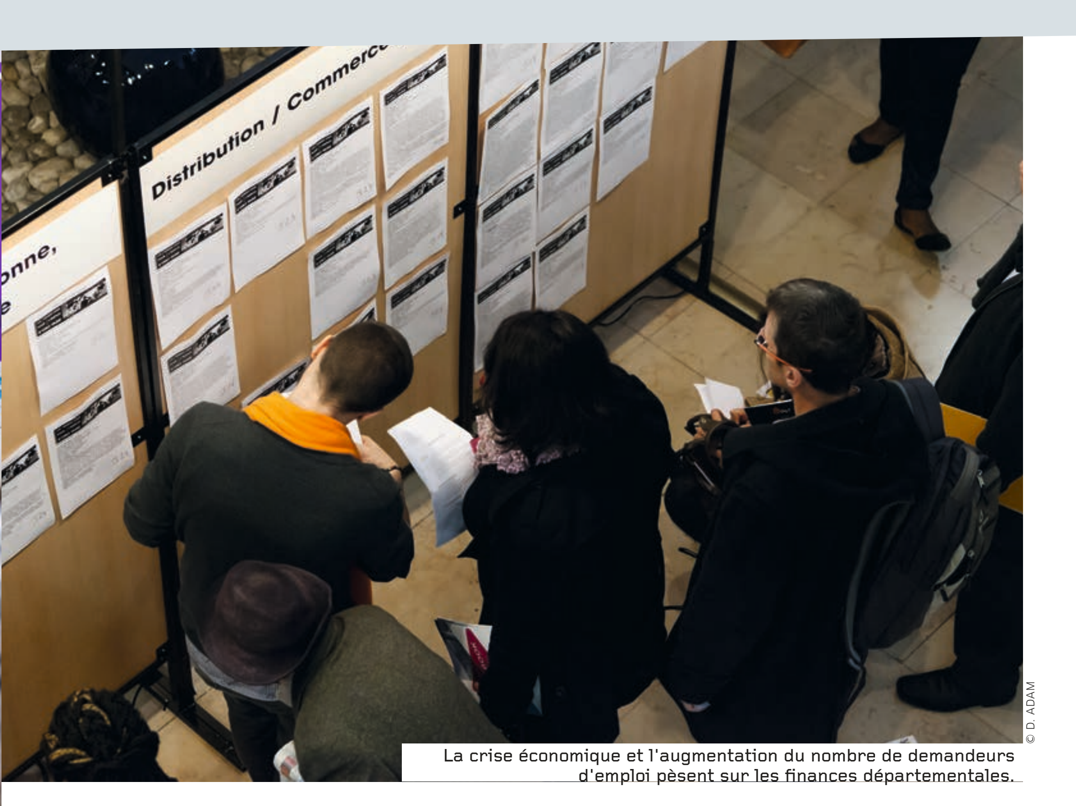
Depuis le débat d'orientations budgétaires de la mi-décembre (Val*de*-Marne n°319, janvier 2015), les conseillers départementaux se sont attelés à un exercice d'équilibre particulièrement difficile pour élaborer le budget primitif 2015 du Département. Pour les élus en gestion d'une collectivité « chef de file de l'action sociale », il s'agissait à la fois de poursuivre l'aide aux personnes âgées, handicapées et plus largement aux publics qui sont les plus exposés à la crise, de soutenir l'emploi avec un haut niveau d'investissement, tout en tenant compte des fortes contraintes économiques, sociales et financières imposées.

Ainsi, alors que, comme tous les départements, le Val-de-Marne est en première ligne face à la crise et doit affronter l'augmentation soutenue des dépenses sociales, les compensations de l'État pour les allocations individuelles de solidarité (AIS)* - dont la gestion a été transférée aux conseils généraux - ne suivent toujours pas. En dépit des mesures prises par l'État, en 2013, pour assurer un meilleur financement de ces allocations, le reste à charge des AIS pour le Val-de-Marne s'élèvera, cette année, à 82 millions d'euros (voir graphique page 34). À cela, ajoutons la forte baisse des dotations que l'État verse au Département, conséquence de l'effort demandé aux collectivités pour la réduction des déficits publics. Ainsi, en 2015, la dotation globale de fonctionnement (DGF) diminuera de 27 millions d'euros (-12,3 % / 2014).

POURSUIVRE LES SOLIDARITÉS AVEC LES POPULATIONS

Malgré ces contraintes, les recettes de fonctionnement du budget départemental s'élèvent à 1,417 milliard d'euros, (+2,5 % / 2014). Une évolution positive due à la hausse des produits des droits de mutation à titre onéreux (242 millions d'euros, + 18,5 % / 2014) et la progression des recettes de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en 2015, de l'ordre de 194 millions d'euros.

Dans ce contexte, l'équilibre budgétaire, sans augmentation de la fiscalité, n'a été possible qu'avec d'importants efforts de gestion et le maintien du taux d'épargne brute à un bas niveau. Le budget adopté entend maintenir le niveau des services rendus à la population. Les dépenses de fonctionnement s'élèveront à 1,340 milliard d'euros (+2,4 % / 2014). Les aides directes à la personne, bien au-delà des seules obligations légales, représentent 378,5 millions d'euros, soit près de 28 % du total des dépenses. Ces dépenses de solidarité (AIS notamment) et de soutien aux Val-de-Marnais (aides aux transports, à la



La crise économique et l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi pèsent sur les finances départementales.

© D. ADAM

demi-pension...) augmenteront de 6 % par rapport à 2014, du fait notamment de la progression du RSA. Les aides aux communes, aux acteurs départementaux et aux associations connaîtront une augmentation de 5,7 %.

UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

335 millions d'euros seront consacrés à l'investissement, soit une hausse de 5,5 %. Les dépenses d'équipement (voirie, collèges...) augmentent de 4,6 millions d'euros (+ 2,4 %) pour atteindre près de 200 millions d'euros (page 34). 30 millions d'euros seront consacrés pour l'aide à la création de logements ou pour engager de nouveaux projets, comme la Maison du handball à Créteil. Les recettes d'investissement, pour un montant de 98,5 millions d'euros, progressent de 18,2 % grâce à des produits de cession en hausse sensible. Enfin, on notera que le stock de la dette du Département, dont le niveau est conforme aux départements de même taille, atteint un montant sensiblement équivalent au cumul des transferts non compensés par l'État depuis 2002, en particulier au titre des allocations individuelles de solidarité (page 34). ■

Les aides directes à la personne représentent 378,5 millions d'euros, soit près de 28 % du total des dépenses.

* Revenu de solidarité active (RSA), allocation personnalisée d'autonomie (APA), prestation de compensation du handicap (PCH).

IMPÔTS

Budgets annexes

Lors de la séance du 9 février, les conseillers généraux ont voté les différents budgets primitifs annexes.

Budget annexe d'assainissement 2015
Dépenses d'investissement : 89 887 741 euros.
Dépenses de fonctionnement : 36 356 228 euros.
Recettes d'investissement : 51 596 969 euros.
Recettes de fonctionnement : 59 228 899,93 euros.

Budget annexe du laboratoire des Eaux
Dépenses d'investissement : 177 500 euros.
Dépenses de fonctionnement : 1 811 315 euros.
Recettes d'investissement : 132 650 euros.
Recettes de fonctionnement : 1 856 165 euros.

Budget annexe de la restauration
Dépenses d'investissement : 258 500 euros.
Dépenses de fonctionnement : 9 810 886 euros.
Recettes d'investissement : 230 680 euros.
Recettes de fonctionnement : 9 838 706 euros.



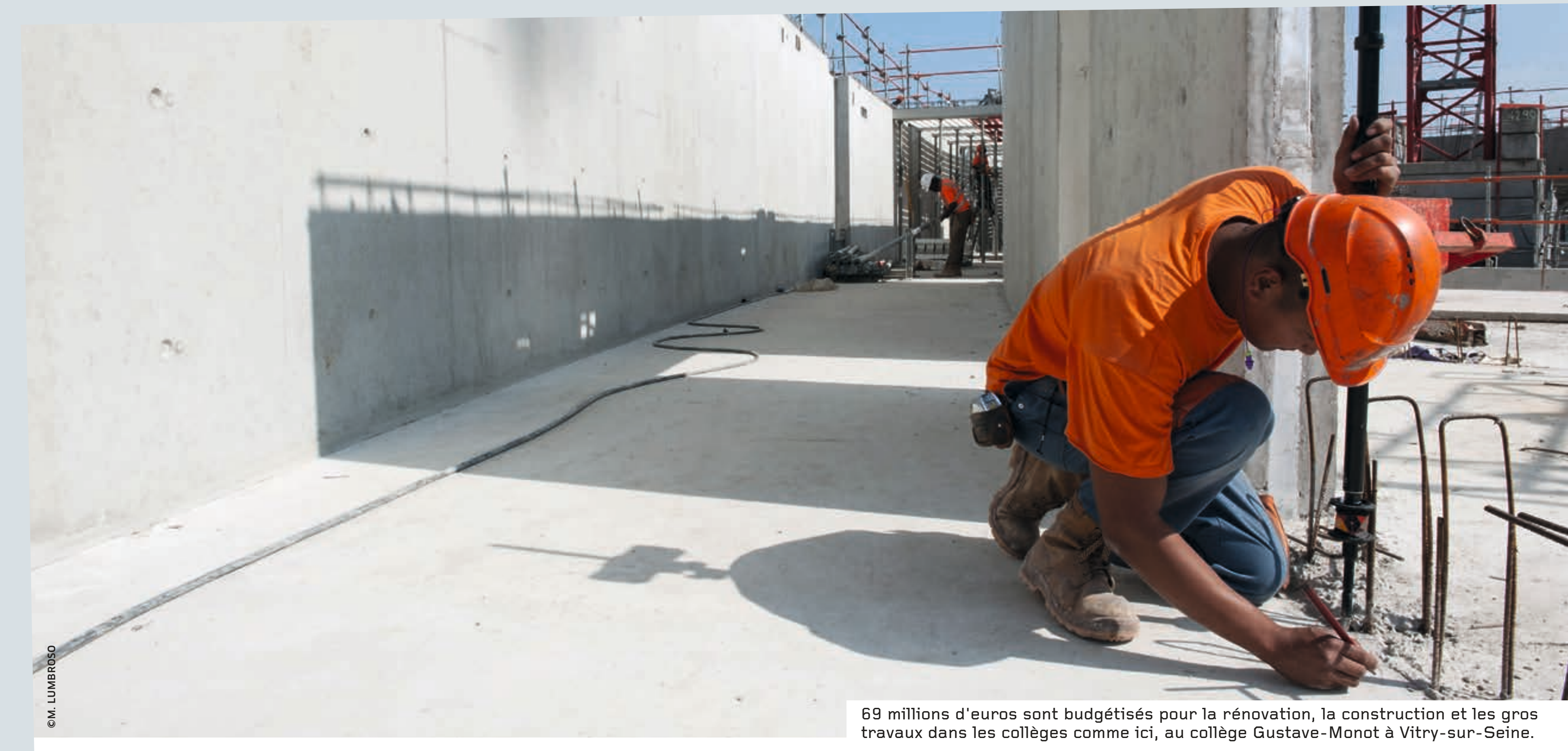
©A. BACHELLIER

IMPÔTS

PAS D'AUGMENTATION DE LA FISCALITÉ

Pour la deuxième année consécutive, les conseillers départementaux ont décidé de ne pas augmenter le taux de la taxe sur le foncier bâti (TFB), seul levier fiscal sur lequel ils peuvent agir. Une manière de ne pas faire porter aux ménages val-de-marnais le poids déjà lourd de la crise économique. Ce taux départemental d'imposition restera donc de 12,62 % (un des plus bas de la région parisienne). Les recettes escomptées de cette taxe s'élèvent à 282,6 millions d'euros.
Pour plus d'information sur le budget départemental, rendez-vous sur www.valdemarne.fr.

27 millions d'euros.
C'est la baisse de dotation globale de fonctionnement versée par l'État au Département.


©M. LUMBROSO

69 millions d'euros sont budgétisés pour la rénovation, la construction et les gros travaux dans les collèges comme ici, au collège Gustave-Monot à Vitry-sur-Seine.

Aménager le territoire et soutenir l'économie

Ce budget primitif 2015 du Département est marqué par un haut niveau d'investissement, véritable moteur de la croissance pour le territoire et l'économie.

En 2015, le Département consacrera 335 millions d'euros à l'investissement contre 318 en 2014, soit une hausse de 5,5%. Près de 200 millions d'euros financeront des dépenses d'équipement, auxquelles s'ajoutent 79,5 millions d'euros (+12,7% / 2014) de subventions d'investissement. Cet effort important sera injecté dans l'économie locale, en particulier en direction des entreprises du bâtiment et des travaux publics (BTP), car les élus départementaux souhaitent aider les petites et moyennes entreprises (PME) de ce secteur et ainsi soutenir l'emploi. Une bouffée d'oxygène dans la période actuelle pour nombre de chefs d'entreprise inquiets devant la baisse de leurs carnets de commandes. D'autant qu'en France, l'investissement des collectivités territoriales représente plus de 70 % de l'investissement public.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

L'éducation, les transports, l'assainissement, les parcs départementaux, le logement... tous ces secteurs d'activité du Conseil général seront concernés (graphique page 34). Les collèges bénéficieront de plus de 69 millions d'euros pour la réalisation, la rénovation, la reconstruction et les gros travaux dans ces établissements. 7 millions d'euros serviront pour l'opération Ordival, l'ordinateur portable remis à tous les élèves entrant en 6e dans les collèges publics et privés.
Les transports publics ne sont pas en reste, avec entre autres l'engagement des premiers travaux pour la ligne 15 du métro du Grand Paris Express que le Département réalisera pour le compte de la Société du Grand Paris. Des investissements seront engagés afin de réaliser les équipements nécessaires pour renforcer l'attractivité du territoire, comme le projet de Cité de la gastronomie Paris-Rungis ou la future Maison du handball à Créteil.
Ces investissements iront également en soutien aux communes pour aider à leur aménagement et à leur développement. Ce sera le cas pour Ivry-Confluences, le pôle Orly-Rungis ou encore le site des Ardoines à Vitry. Côté espaces verts et développement durable, 4 millions d'euros sont programmés pour la coulée verte Val-de-Bièvre / Lilas et la Tégéval. 2,8 millions d'euros sont budgétés pour des actions relatives à la lutte et la protection des nuisances sonores ou encore pour la protection de l'environnement.
Enfin, pour répondre à la crise du logement en Île-de-France, près de 30 millions d'euros seront consacrés, en 2015, aux opérations de rénovation urbaine (ANRU), à la construction de logements sociaux, avec notamment un soutien renouvelé à l'opérateur social Valophis.

UN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Dans le budget de fonctionnement du Département, quelque 300 000 euros sont prévus pour soutenir les initiatives locales à travers des subventions départementales aux associations dans le cadre du soutien aux initiatives de proximité. Cette somme concernera plus de 200 associations val-de-marnaises qui interviennent au plus près des quartiers. De même, 1,8 million d'euros sont inscrits au plan pluriannuel d'investissements (PPI) pour le programme d'aide aux équipements de proximité.

INTERVENTIONS

Extraits des interventions des élus départementaux lors de la séance budgétaire du 9 février.

Christine Janodet

Pour le groupe Gauche citoyenne - Europe Écologie Les Verts

« Ce budget témoigne de la grande difficulté à amortir une fois encore l'effet ciseaux entre les dépenses sociales qui augmentent du fait de la crise et la baisse des dotations de l'État qui non seulement s'ajoutent d'une année sur l'autre, mais s'accentuent encore cette année en faisant plus que doubler. Cette baisse des dotations entraîne, à force d'économies imposées, une baisse des investissements.
Peu de communes parviendront à maintenir les investissements publics comme notre Département. Dans ces conditions, nous sommes conscients de la difficulté extrême de boucler le budget primitif 2015. Nous voulons réaffirmer ici le soutien de notre groupe pour ces efforts budgétaires.
De même nous voulons affirmer notre accord avec les orientations et les arbitrages positifs qui nous sont proposés.
Le travail fait permet la poursuite de nos engagements sociaux et environnementaux qui contribuent à la qualité de vie de nos concitoyens. Notre objectif commun est de protéger autant que possible les Val-de-Marnais des effets de la crise économique, environnementale, sanitaire, mais également de maintenir et développer nos services publics. »

Pascal Savoldelli

Vice-président du Conseil général chargé des Finances (groupe Front de gauche)

« Ce budget 2015 a été élaboré dans un contexte difficile. Notre Département, comme l'ensemble des collectivités territoriales, a fait face à une sévère diminution de ses moyens : 27 millions d'euros en moins pour sa dotation globale de fonctionnement et 82 millions d'euros que l'État ne compense pas pour les allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH) versées par le Département pour le compte de l'État. En période de crise économique et sociale, il est nécessaire d'avoir des services publics qui maintiennent les usagers dans leurs droits. Avec ce budget, nous avons souhaité reconduire l'ensemble de nos actions utiles en direction de familles, tout en maintenant un haut niveau d'investissement pour soutenir l'emploi et la croissance [...]
Ainsi, sans hausse de la fiscalité et en limitant le recours à l'emprunt, nous poursuivrons nos efforts pour l'éducation et les collèges, car nous voulons que nos enfants disposent des meilleures conditions d'études possibles. Nous pourrons également développer le cadre de vie, les infrastructures pour favoriser le développement des transports collectifs et soutenir le logement social où les besoins sont très importants. »

Olivier Capitanio

Président du groupe UMP Val-de-Marne autrement

« Le budget présenté illustre une triste réalité et un terrible bilan : les finances de notre Département ont viré au rouge [...] La dégradation accélérée à laquelle nous assistons est naturellement due à plusieurs facteurs.
La poussée continue des dépenses d'aides sociales obligatoires impacte les finances départementales.
L'accroissement important du nombre de bénéficiaires du RSA signe l'échec de la politique économique du gouvernement et du président de la République [...]
C'est aussi la conséquence de la baisse historique des dotations aux collectivités locales décidée par ce même gouvernement qui, faute d'avoir le courage de réformer l'État, préfère étrangler financièrement les collectivités locales [...] Mais vos choix budgétaires n'ont fait qu'aggraver la situation du Conseil général depuis 6 ans.
La situation actuelle des finances de notre Département très fragilisée impose la lucidité et exige d'avoir le courage de faire des choix. Laisser filer les dépenses, laisser filer la dette comme le fait aujourd'hui la majorité départementale, c'est obérer l'avenir de notre Département.
C'est pourquoi, notre groupe UMP Val-de-Marne autrement ne votera pas ce projet de budget primitif. »

Isabelle Santiago

Pour le groupe des élus socialistes et républicains

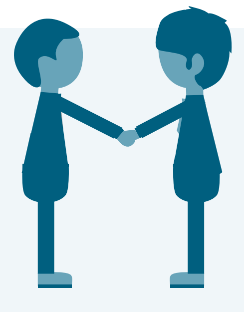
« Notre groupe se félicite de la concrétisation des orientations politiques que notre majorité, dans sa diversité, a décidé de donner pour l'année 2015.
Ainsi, les trois axes majeurs que nous avions fixés lors du débat d'orientation budgétaire, à savoir la solidarité, la responsabilité et l'innovation, sont au cœur du budget.
Celui-ci, à la fois ambitieux et responsable, témoigne en premier lieu du nécessaire souci de contribuer au redressement des comptes de la nation [...]
Je veux souligner que, malgré le cadre contraint, le projet d'activités et de réalisations qui a été élaboré par notre collectivité n'acte aucun recul sur le niveau des services rendus aux Val-de-Marnais. En particulier à nos concitoyens qui bénéficient en priorité des politiques publiques, sociales et solidaires que nous sommes fiers d'avoir portées.
L'enjeu majeur était non seulement de préserver la qualité des services aux populations, mais aussi de dégager les marges de manœuvre nécessaires au maintien de haut niveau d'investissements [...] Oui, dans ce contexte où nos fondations sociales apparaissent si fragilisées, ce budget est de ceux qui nous permettront d'être utiles aux plus fragiles. »

DÉCRYPTAGE

1,675 milliard d'euros au service des Val-de-Marnais

(1,340 milliard d'euros en fonctionnement et 0,335 milliard d'euros en investissement)

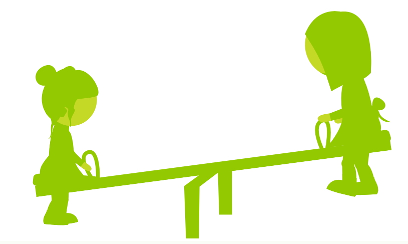
Sources : Pôle Administration et Finances du conseil général du Val-de-Marne.



INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

281 millions d'euros

211 euros / habitant
dont RSA, 222 millions d'euros (+ 11%)



PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

176,7 millions d'euros

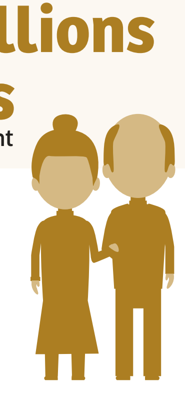
133 euros / habitant



PERSONNES ÂGÉES

156 millions d'euros

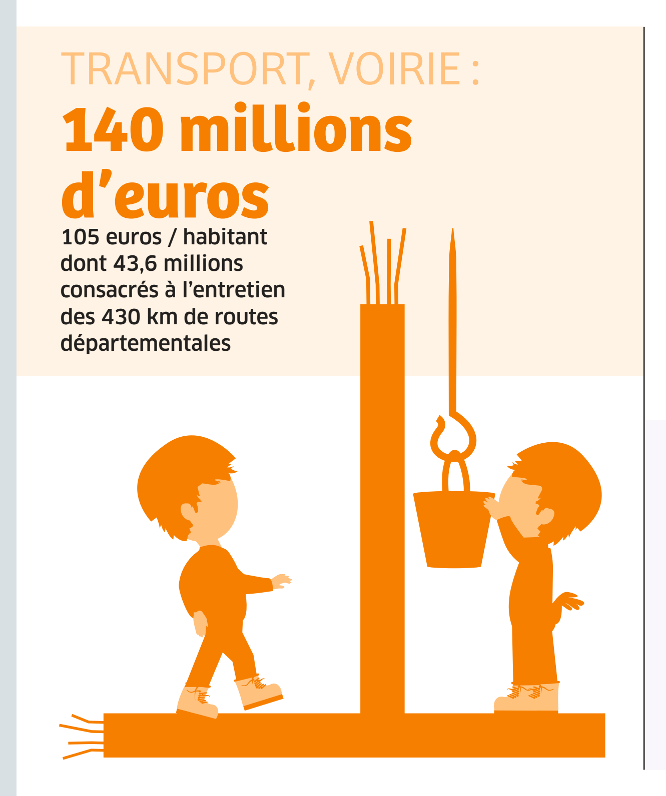
116 euros / habitant



TRANSPORT, VOIRIE :

140 millions d'euros

105 euros / habitant
dont 43,6 millions consacrés à l'entretien des 430 km de routes départementales





PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

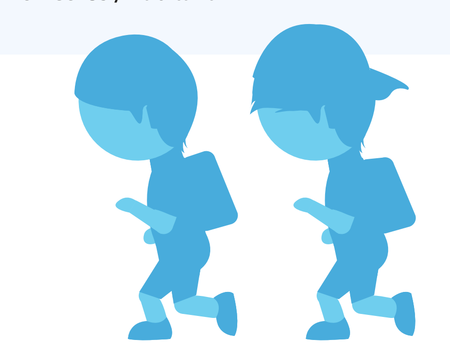
149 millions d'euros

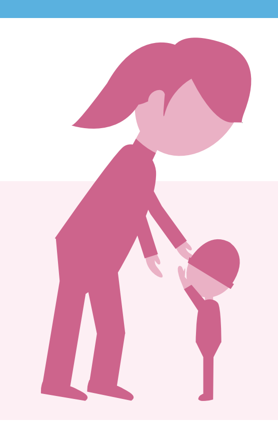
112 euros / habitant

ÉDUCATION, COLLÈGES

142 millions d'euros

107 euros / habitant





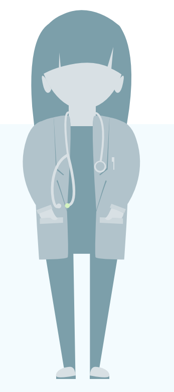
CRÈCHES
79 millions d'euros
59 euros / habitant

LOGEMENT, HABITAT
39,6 millions d'euros
30 euros / habitant





SANTÉ
49 millions d'euros
37 euros / habitant



SPORTS, JEUNESSE
41 millions d'euros
31 euros / habitant
dont 13 millions d'euros pour le remboursement de 50% de la carte Imagine R

EAU, ASSAINISSEMENT
135 millions d'euros*
101 euros / habitant

* incluant le budget annexe assainissement



CULTURE, PATRIMOINE
25 millions d'euros
19 euros / habitant

ENVIRONNEMENT
23 millions d'euros
17 euros / habitant
dont 13 millions d'euros pour l'entretien des parcs





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
30 millions d'euros
23 euros / habitant



SÉCURITÉ
35 millions d'euros
26 euros / habitant



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
9,2 millions d'euros
7 euros / habitant



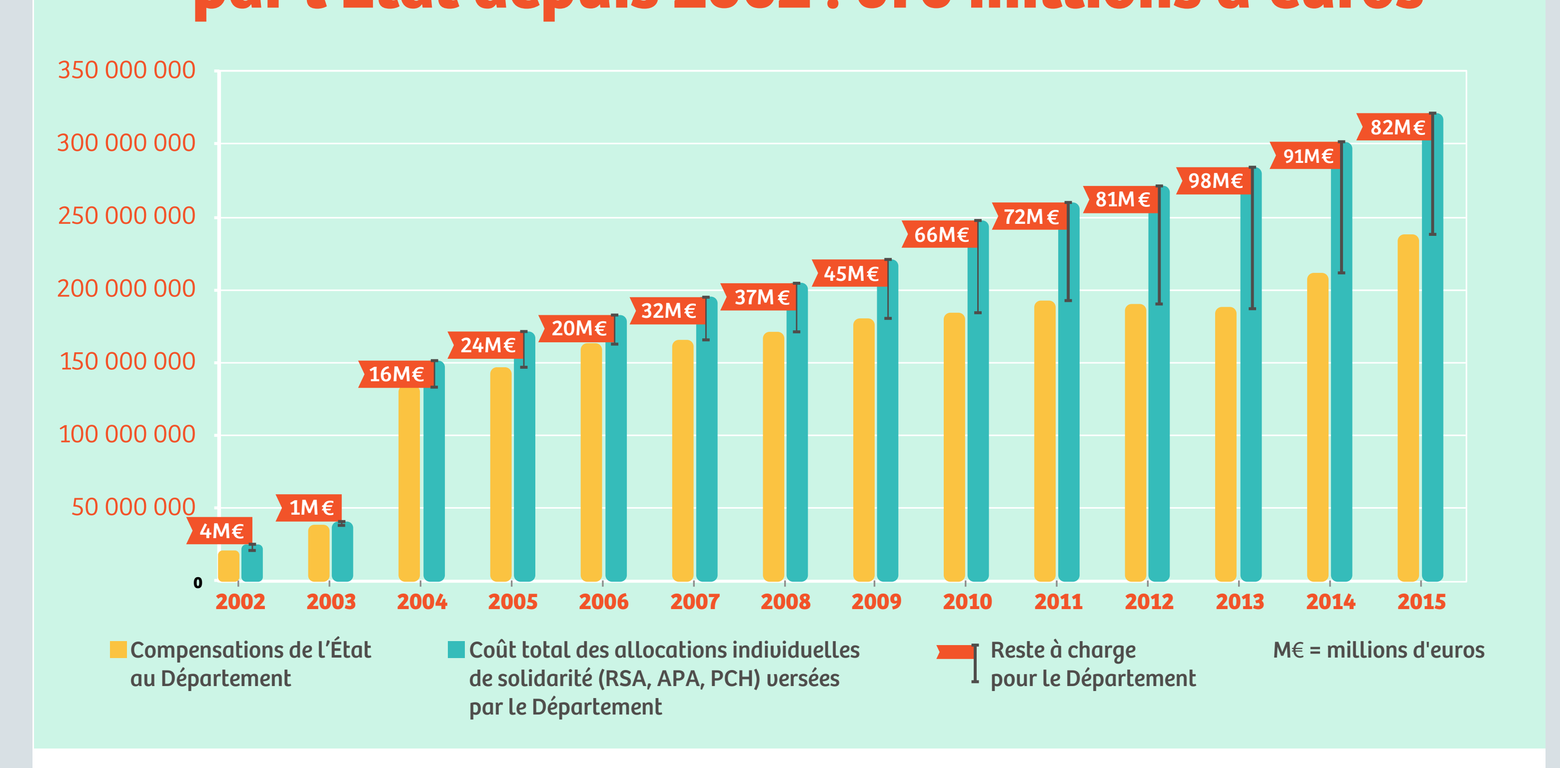
COOPÉRATION INTERNATIONALE
1,25 million d'euros
1 euro / habitant



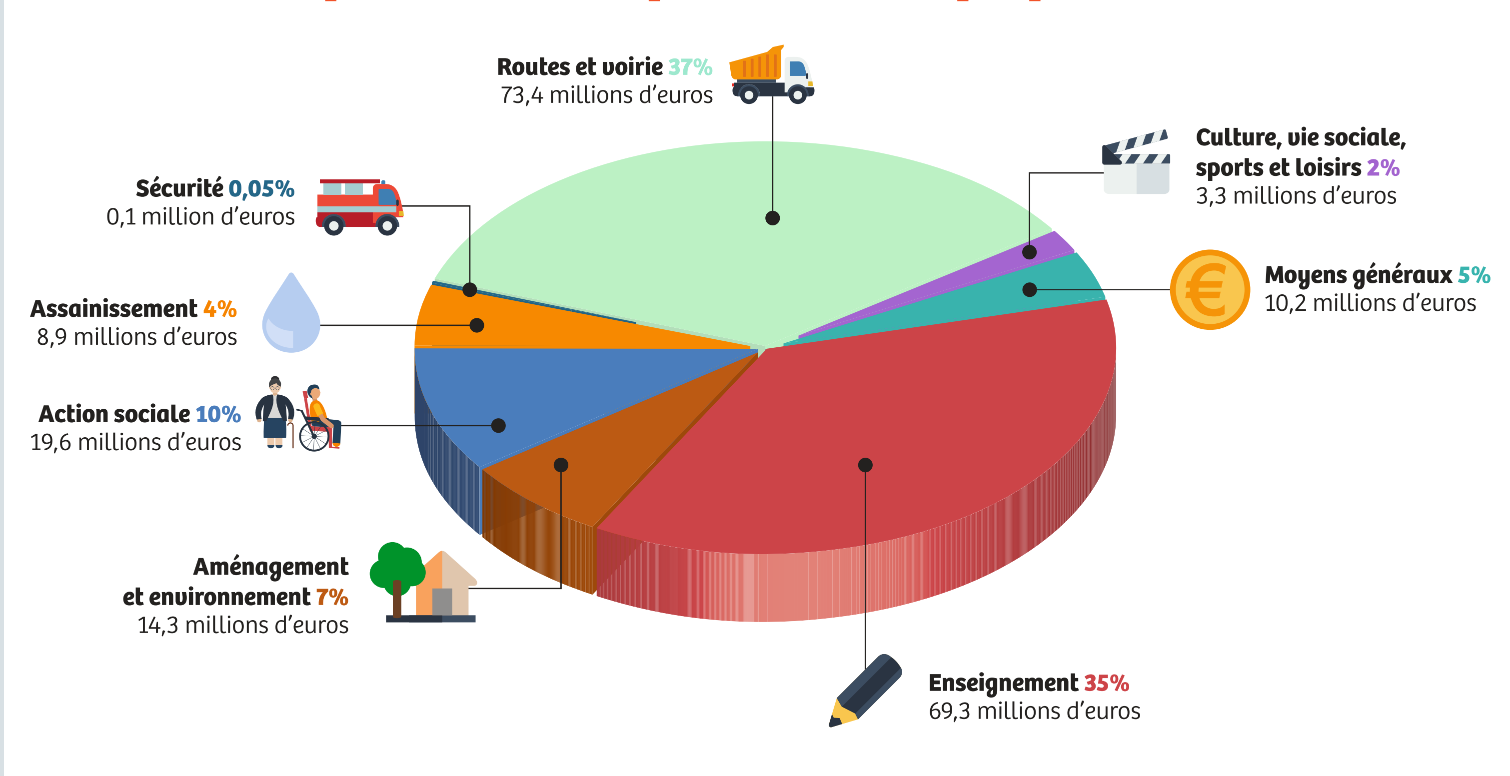
ADMINISTRATION GÉNÉRALE
250 millions d'euros
185 euros / habitant
consacrés aux dépenses de personnel, à la gestion des bâtiments…

DÉCRYPTAGE

Cumul des transferts non compensés par l'État depuis 2002 : 670 millions d'euros



200 millions d'euros d'investissement pour des dépenses d'équipement



Sources : Pôle Administration et Finances du conseil général du Val-de-Marne.

Sacré **CHAMPION !**

◆ Merci aux Français qui étaient derrière nous pendant cinq jours. Mes amis, ma famille et le @val_de_marne qui est derrière moi depuis 2005.

Grégory Baugé (via Twitter), champion du monde de vitesse individuelle sur piste.

Je veux mon journal **DANS MA BOÎTE !**



◆ **Je viens de recevoir le magazine du Val-de-Marne, journal d'information locale et citoyenne des habitants de notre département, avec un lot important de publicités commerciales. Mon immeuble est constitué d'une seule entrée et de 84 boîtes aux lettres, dont dix avec le logo « Stop pub ». N'ayant pas mon magazine dans ma boîte aux lettres, j'ai pu constater une fois de plus que votre distributeur ne forme pas ses employés à la différence entre publicité et journal d'information ! Si j'habitais en pavillon avec un « Stop pub » sur ma boîte aux lettres, j'ignorerais même que ce magazine existe. Heureusement, j'en ai récupéré un exemplaire dans la corbeille à papiers… à côté des boîtes aux lettres. Martine M@Thiais**

LA RÉDACTION : ➡ Merci de ce courriel. Vous n'êtes pas la seule lectrice dans ce cas en Val-de-Marne. Nous allons alerter notre distributeur pour qu'il corrige cette erreur de distribution et que vous puissiez, comme il se doit, recevoir votre magazine départemental dans votre boîte aux lettres… et sans pub.

Les « Z'en trop » **à Ivry**

✱ **Les « Z'en trop », ce sont tous ceux à qui on répond qu'ils sont « en trop ». Trop jeune, trop vieux, trop diplômé, trop basané… Les « Z'en trop », c'est aussi une troupe de théâtre qui présente actuellement *Comment ils ont inventé le chômage*. L'enjeu de cette pièce est de démontrer avec précision, fougue, rage et rire, l'incroyable falsification. Tout cela avec un étonnant patchwork de saisonniers, de chômeurs, de professionnels du spectacle, de militants ne doutant de rien (ou presque !). Nous jouerons à Ivry, au théâtre El Duende (23, rue Hoche), les 27 et 29 mars. Le chômage est à la mode, venez découvrir ses coulisses ! leszentrop.fr**

Des Nuggets **AU MAGIC !**

◆ Je vous signale une erreur dans votre article sur le club de la Saint-Charles de Charenton / Saint-Maurice (Val*de*Marne, n°320, février 2015, page 50). Le basketteur Evan Fournier n'est pas champion d'Europe (seulement 3e de la Coupe du monde) et ne joue plus aux Nuggets de Denver (USA) mais au Magic d'Orlando. **@JrmMag**

LA RÉDACTION : ➡ Merci de votre message. Effectivement, vous avez raison. Evan Fournier a seulement été présélectionné par Vincent Collet parmi une liste de 17 joueurs susceptibles de participer à l'Eurobasket en 2013. Mais il n'a pas été retenu dans l'effectif final. Par ailleurs, Evan Fournier a effectivement quitté les Nuggets de Denver et rejoint le Magic d'Orlando en juin 2014. Nous vous prions de nous excuser de cette erreur.

Pour tweeter avec le Conseil général : @val_de_marne.

Musiques **ACTUELLES**




◆ Organisé par l'ADIAM 94 (Association départementale d'information et d'actions musicales) et l'EDIM de Cachan (École des musiques actuelles), un stage « Musiques actuelles et nouvelles technologies » est organisé du 27 au 30 avril à l'espace Anis-Gras, à Arcueil. Accessible à un large public, cette formation permet de découvrir les enjeux artistiques et techniques des nouvelles technologies dans la pratique musicale. Inscriptions avant le 3 avril. 01 41 73 11 79 et adiam94.org.

Si vous ne recevez pas le magazine du Conseil général, vous pouvez nous l'indiquer en remplissant le formulaire sur valdemarne.fr, ou en contactant Jean-Jacques Suzanne : 01 43 99 71 48 ou jean-jacques.suzanne@valdemarne.fr.

Envoyez vos courriers à Val*de*Marne

➡ Vous avez un avis, une critique, un coup de cœur… ces pages sont les vôtres ! Écrivez-nous à **cum@valdemarne.fr** ou par **courrier à Val*de*Marne**, magazine du Conseil général, hôtel du département, 94054 Créteil cedex.



© A. BACHELLIER

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2015

UNE CULTURE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les collectivités de plus de 50 000 habitants ont l'obligation légale de réaliser un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable. Zoom sur les avancées réalisées par de Conseil général.

Élaboré à partir de 144 fiches-projets émanant des différentes directions départementales, ce rapport offre une vue d'ensemble cohérente sur les politiques menées par le Conseil général en matière de développement durable. Associant les aspects économiques, sociaux et environnementaux, la politique de développement durable menée par l'institution est le produit d'une démarche pragmatique et transversale au service des Val-de-Marnais. Ainsi, en 2014, plus de 320 ménages propriétaires aux revenus modestes ont pu bénéficier d'aides pour financer leurs travaux de rénovation énergétique. Le lancement de la plateforme de rénovation énergétique pour tous (PRET) a été acté et douze ambassadeurs de la lutte contre la précarité énergétique vont être recrutés et formés afin de sensibiliser et proposer un dispositif adapté aux besoins de rénovation. Quant aux alternatives pour l'avenir, le Conseil général œuvre à leur développement. Les premiers aménagements de la Tégéval - liaison verte destinée aux piétons, aux personnes à mobilité réduite et aux cycles - ont été inaugurés. Par ailleurs, le Conseil général a approuvé à l'unanimité le plan climat énergie du Val-de-Marne, invitant l'ensemble des forces vives du département à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à développer les énergies renouvelables. La réalisation d'un aménagement durable du territoire à travers la construction de 624 logements et d'une résidence étudiante de 200 lits sur la ZAC Val-Pompadour, avec 4,5 hectares d'espaces verts, bénéficie du soutien du Département.

8

C'est, en tonnes, la quantité de bio-déchets valorisés grâce au composteur électromécanique installé au collège Adolphe-Chérioux, à Vitry-sur-Seine.

Les jeunes générations

Le développement durable s'appuie aussi sur l'investissement auprès des jeunes générations. L'éducation au goût et à la qualité nutritionnelle permet aux collégiens de devenir acteurs de leur santé et du développement durable. L'attention portée par le Conseil général à la petite enfance sera renforcée avec la désignation de huit crèches pilotes pour le suivi de la qualité de l'air intérieur. Un nouvel espace naturel sensible (ENS) a vu le jour dans la vallée du Réveillon et dans les espaces boisés de Villecresnes, portant à dix le nombre d'ENS créés depuis 1990. Quant au Département, il s'efforce de réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre par un fonctionnement et une gestion plus responsables, et à travers la formation de ses propres agents. ■ CLAUDE BARDAVID

LES PRINCIPALES DÉCISIONS de l'Assemblée départementale

Lors de cette séance, où le budget départemental a été voté, l'assemblée départementale a adopté un certain nombre de mesures.


© M. AUMERCIER

Collèges

Les lois de décentralisation ont confié aux départements de nouvelles compétences portant sur le versement des forfaits d'externat. Le Val-de-Marne verse pour chaque collège privé sous contrat d'association deux forfaits : le forfait externat « part personnel » et le forfait externat « part matériel ». Les dépenses de fonctionnement sont prises en charge sous la forme de contributions forfaitaires et calculées selon les mêmes critères que pour l'enseignement public. Pour 2015, la participation financière s'élève à plus de 7 millions d'euros pour les 23 établissements privés.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un plan d'action triennal pour l'économie sociale et solidaire (ESS) est reconduit autour de cinq priorités : la structuration des acteurs de l'ESS dans un écosystème val-de-marnais ; la poursuite et la consolidation du soutien aux dynamiques territoriales en favorisant le développement de projets innovants ; le renforcement de l'aide à la professionnalisation ; le renforcement du soutien aux opérateurs de l'accompagnement et du financement des structures de l'ESS ; enfin, la prise en compte des initiatives sociales et solidaires dans les subventions et politiques publiques départementales.

Les eaux de la Bièvre

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Bièvre (SAGE) est en phase d'élaboration.
Après la phase de consultation des assemblées, les documents du SAGE seront soumis à enquête publique durant l'année 2015, pour entrer en vigueur en 2016. Les documents proposés sont structurés autour de cinq enjeux majeurs : gouvernance, aménagement, sensibilisation, communication ; milieux ; qualité ; ruissellement ; patrimoine.

ET AUSSI :

NOUVELLES DISPOSITIONS DU CÔTÉ DE LA SOGARIS

La Sogaris est une société d'économie mixte dont le capital est détenu à 80 % par les quatre départements de Paris et de la petite couronne (7,19 % pour le Val-de-Marne) et à 20 % par des actionnaires privés. Elle gère plus de 500 000 m² d'entrepôts et de bureaux. Elle constitue un acteur économique majeur du pôle du Grand Orly avec le site de Rungis qui représente la moitié de son chiffre d'affaires. Le syndicat interdépartemental qui regroupe les quatre départements actionnaires s'est prononcé à l'unanimité en faveur de nouvelles dispositions permettant la poursuite de l'activité au-delà de 2020, fin de la concession. À cette fin, le syndicat propose d'apporter en propriété à la Sogaris les terrains de la zone logistique, de conclure un pacte d'actionnaires et un pacte de préférence garantissant la préservation de la vocation logistique du site. De plus, un changement de gouvernance de la Sogaris fera passer le conseil de surveillance et le directoire à un conseil d'administration et une direction générale, afin de donner plus de pouvoirs aux élus. Ces mesures augmenteront son capital et lui permettront ainsi de réaliser les investissements nécessaires. L'optimisation de la zone logistique permettra par ailleurs de libérer les terrains du centre routier au profit du projet de la Cité de la gastronomie de Paris-Rungis.

DÉLIBÉRATIONS

FILIÈRE SANTÉ

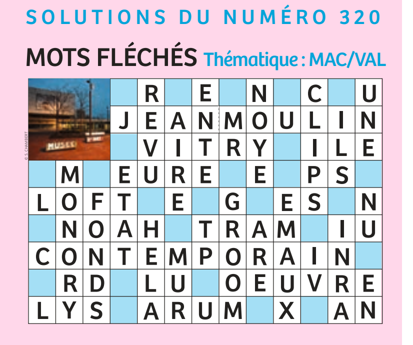
La filière santé est une des trois filières stratégiques pour le Val-de-Marne. Depuis 2006, le Département aura consacré plus de 4 millions d'euros en soutien en fonctionnement à la filière et plus de 8 millions en investissement. Aujourd'hui, le Département se dote d'un plan d'actions élaboré avec les partenaires publics et privés concernés, réalisé avec la contribution de l'Agence de développement et la Chambre de commerce et d'industrie.

THÉÂTRE DES QUARTIERS D'IVRY

L'implantation du Théâtre des quartiers d'Ivry (TQI) fin 2016 sur le site de la Manufacture des œillets lui permettra de disposer d'un équipement théâtral moderne et performant. Une convention pluriannuelle d'objectifs pour les années 2015-2017 est en cours d'élaboration.
Afin de faire face à la mise en œuvre de sa programmation artistique, le TQI recevra une subvention de 457 350 euros.

GRAND PARIS

Dans le cadre de la loi relative au Grand Paris qui permet de conclure des contrats de développement territorial (CDT) autour des futures gares du supermétro, le Val-de-Marne est concerné par cinq contrats.
Le CDT « Paris-Est entre Marne et Bois » couvre le territoire de six communes : Nogent, Le Perreux, Fontenay-sous-Bois, Rosny, Neuilly-Plaisance et Neuilly-sur-Marne.
Le Département a donné un avis favorable au projet de CDT. Celui-ci fera l'objet d'une enquête publique en mai-juin, puis sera définitivement adopté à l'automne.



SOLUTIONS DU NUMÉRO 320

MOTS FLÉCHÉS Thématique : MAC/VAL

				R		E		N		C		U
			J	E	A	N	M	O	U	L	I	N
				V	I	T	R	Y		I	L	E
	M		E	U	R	E		E		P	S	
L	O	F	T		E		G		E	S		N
	N	O	A	H		T	R	A	M		I	U
C	O	N	T	E	M	P	O	R	A	I	N	
	R	D		L	U		O	E	U	V	R	E
L	Y	S		A	R	U	M		X		A	N

SUDOKU

3	1	4	6	8	9	7	5	2
2	7	9	5	4	3	8	6	1
6	8	5	7	2	1	4	9	3
4	5	8	3	7	6	2	1	9
9	6	1	2	5	4	3	7	8
7	3	2	9	1	8	5	4	6
1	2	3	4	6	7	9	8	5
5	4	6	8	9	2	1	3	7
8	9	7	1	3	5	6	2	4

« Année au cours de laquelle a été lancé le 15 février *Connaissance du Val-de-Marne*, ancêtre de votre magazine départemental. »

Année à trouver :  1 9 6 5

EN NOS VILLES

I	V	I	L	L	E	J	U	I	F[1]					
II	O	R[2]	L	Y										
III	S	U	C	Y	E[3]	N	B	R	I	E				
IV	M	A	I	S[4]	O	N	S	A	L	F	O	R	T	
V	V	A	L	E	N[5]	T	O	N						
VI	M	A	R	O	L	L	E[6]	S	E	N	B	R	I	E
VII	S[7]	A	N	T	E	N	Y							

Localité mystère : F[1] R[2] E[3] S[4] N[5] E[6] S[7] (Maison d'arrêt)

PAR GÉRARD SIMA

MOTS-FLÉCHÉS Thématique : PRINTEMPS

D.R.

A son parc à Valenton
Moins utilisé que le litre pour de la terre
Tronc en mauvais état
Qui s'y frotte, s'y pique
Composant en botanique
Se rendit à Appomattox
Remis à leur poste
De sortie pour un scrutin
Roulé dans la farine
Liquide organique
Elle n'amasse pas toujours mousse
L'Arc boisé en est un
On aime profiter d'elle
Pour un très beau cadre
Support végétal
Sigle pour le potager aussi
Parc de Vitry (des –)
Toujours nouveau
À l'extrémité d'un arrosoir
Se double dans la queue
Couleur de la chlorophylle
Avec ce mot, c'est ainsi
Réduit tout salaire
Fait l'objet d'une arrivée
Bavarde au jardin
Moins de 7 à Rome
Morceau de géranium
Ancien titre ottoman
Libre à l'extérieur
Liquide souvent champêtre
Durcit au froid
Pour jardinier confirmé
Terminaison de ratisser
À l'arrière du rosier
Grand arbuste
Elle est utilisée en herboristerie
Décompactage d'une pelouse
Des eaux peuvent l'être
Vieux monarque déchu

SUDOKU

Remplissez chaque grille avec des chiffres de 1 à 9, afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de neuf cases contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Lorsque vous aurez trouvé l'ensemble des chiffres de cette grille et reporté ceux contenus dans les cases de couleur à l'intérieur de la frise ci-dessous, vous obtiendrez un nombre répondant à la définition suivante :

« Année durant laquelle le festival du film de femmes s'est installé en Val-de-Marne. »

5			3			6		4
	8			9			3	
3		9				8		1
			5	3	6		7	
	3	5		7		1	6	
	6		1		9			
4		6				7		3
	5		2		3		1	
9		3		1				8

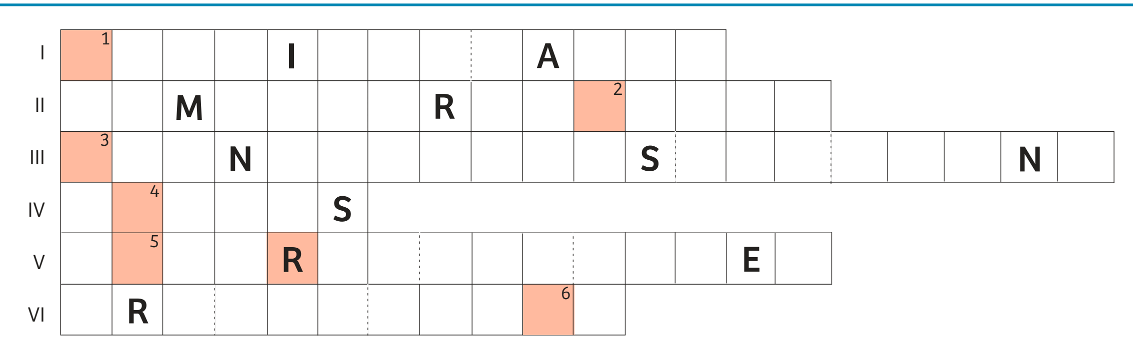
EN NOS VILLES

La grille ci-jointe est constituée en chacune de ses lignes horizontales d'une localité du Val-de-Marne qu'il convient de retrouver en vous aidant des définitions.

Après avoir découvert chacune d'elles et reporté une à une les cases de couleur rouge dans la frise bleue, apparaîtra ensuite une autre localité mystère de notre département répondant à la définition suivante :

« Elle est traversée par l'Aqueduc de la Vanne… »

1	2	3	4	5	6



I. On y trouve le monastère Saint-Michel.

II. Un château se situe à l'intérieur de son hôpital (Émile-Roux).

III. Ses habitants s'appellent les Canavérois (es).

IV. L'ex-présentateur Jean-Luc Delarue (1964-2012) est enterré dans ce cimetière, ouvert en 1929.

V. Sa salle de concerts appelée « Ferme de Monsieur » est inscrite aux monuments historiques.

VI. Possède deux îles (d'Amour et du Moulin).



GROUPE
VAL-DE-MARNE
AUTREMENT

Monsieur HOLLANDE, les Français ne vous disent pas merci !

Après les événements tragiques du mois de janvier, les cotes de popularité de François HOLLANDE et de Manuel VALLS ont rechuté brutalement. Faut-il s'en étonner ? Bien sûr que non! Les socialistes ont cherché à profiter de « l'esprit du 11 janvier » pour tenter de faire oublier le fiasco de leurs politiques économiques, sociales, fiscales et budgétaires depuis 2012. Malheureusement pour eux, **les Français restent plus que jamais clairvoyants sur l'état du pays et insatisfaits du niveau de leur pouvoir d'achat et de la création d'emplois durables dans le secteur marchand.**

L'unité nationale, indispensable pour défendre les valeurs républicaines face au fanatisme religieux et à la menace terroriste, n'interdit pas – loin de là ! – d'être lucide sur l'échec patent de la Gauche au pouvoir. **Nos concitoyens sont parfaitement conscients que la « *justice sociale* » tant revendiquée par le Président HOLLANDE s'est transformée en injustice fiscale !** Car ce sont les contribuables, majoritairement ceux de la classe moyenne, qui font les frais de cette boulimie fiscale destinée soi-disant à réduire les déficits publics. 40 milliards d'impôts prélevés sur les salaires, les retraites et les familles ! Que fait le Gouvernement pour améliorer le pouvoir d'achat ? Ils taxent davantage ! **Nos concitoyens ont ainsi reçu une véritable claque fiscale.**

Nos compatriotes se souviennent également que le Président HOLLANDE avait promis une inversion de la courbe du chômage avant la fin de l'année 2013. Il n'en n'a rien été ! Pas plus en 2014 qui a malheureusement vu le nombre de chômeurs franchir la barre historique des 3,5 millions et celle des 100 000 chômeurs en Val-de-Marne. La presse économique rapporte d'ailleurs que l'année 2014 est l'une des pires années depuis 18 ans en matière de lutte contre le chômage ! Tant que la Gauche multipliera les emplois subventionnés et non ceux créés dans le secteur marchand, le chômage ne pourra pas entamer une baisse durable.

Les Français constatent aussi que le pacte de responsabilité élaboré par le Gouvernement de François HOLLANDE ne parvient pas à enregistrer des résultats probants. Lors de la campagne présidentielle, François HOLLANDE avait sévèrement fustigé le monde de l'entreprise et n'a pas hésité ensuite à adopter une batterie de mesures administratives et fiscales à l'encontre des entreprises alors que celles-ci demandent plus d'oxygène. **L'application progressive de ces nouvelles contraintes, comme le compte pénibilité, est incompatible avec la nouvelle posture « pro-business » de l'Exécutif !** Il n'est donc pas étonnant que la France ait perdu sa place de 5e puissance économique mondiale !

Enfin, nos concitoyens n'oublient pas que la Gauche, qui se dit réformatrice, a stoppé net la révision générale des politiques publiques (RGPP) engagée en 2007 et qui visait à réduire la voilure de l'Etat pour recentrer son action sur ses principales missions ! Dans son rapport rendu public le 11 février 2015, la Cour des Comptes a ainsi félicité la réforme de la carte judiciaire menée sous la présidence SARKOZY qui représente un exemple à suivre en raison de ses « effets positifs ». Dans le même temps, cette institution a jugé « incertaine » la capacité du Gouvernement VALLS à réaliser des réformes structurelles. Conclusion ? **La Gauche ne sait pas mener des réformes structurelles importantes pour réduire les déficits publics et préfèrent taxer les Français et asphyxier financièrement les collectivités locales. C'est tellement plus simple !**

Comment s'étonner du marasme socio-économique dans lequel notre pays se trouve quand chacun constate l'amateurisme et le manque de courage du Président HOLLANDE et de ses gouvernements ? C'est un échec patent car tous les voyants socio-économiques restent au rouge ! La croissance est nulle (0,4%) en 2014, la dette de la France s'élève à 2 000 milliards d'euros et le taux de chômage est à 10,5%. De surcroît, les Français ont le terrible sentiment que le Président de la République et son Premier Ministre n'ont plus la maîtrise des choses ni même de leur majorité qui a littéralement explosé sous l'effet du « 49-3 » pour l'adoption du projet de loi MACRON. **Comment François HOLLANDE peut-il désormais engager de grandes réformes quand on arrive à un tel niveau de désordre politique dans son propre camp ?**

Les Français veulent des actes forts concernant leur pouvoir d'achat, le marché du travail, l'avenir des retraites et celui de la protection sociale. **Plus les jours passent, plus le retard sur les réformes urgentes à conduire s'accumule et plus elles seront difficiles et brutales pour nos concitoyens.** Nous ne pouvons plus nous payer le luxe de la demi-mesure. Il faut rapidement un changement de cap pour répondre aux attentes des Français et redonner à la France l'élan nécessaire pour retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi. ■

Vous souhaitez réagir ?
Ecrivez-nous sur groupe-ump-valdemarneautrement@valdemarne.fr
www.valdemarne-autrement.fr

LES ÉLU(E)S DU GROUPE
UMP – VAL-DE-MARNE AUTREMENT



GROUPE FRONT DE GAUCHE
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
PARTI DE GAUCHE
CITOYEN

Logement social : un droit pour tous … et partout !

Agir pour ***un véritable droit au logement,*** *c'est non seulement défendre et promouvoir le logement social qui en a bien besoin, mais aussi prendre en compte les enjeux de transport, de cadre de vie, de loisirs, de relations sociales dans les villes. Cette exigence confortée par la crise doit devenir une priorité partagée par tous les acteurs publics, du national au local, de l'ensemble des collectivités territoriales.*

Malheureusement, la situation dans notre département est globalement celle que vient de dénoncer le récent rapport de la Fondation Abbé-Pierre pour le logement des défavorisés : de plus en plus de familles subissent un inacceptable mécanisme d'exclusion, aggravé par les effets conjugués de la crise et des politiques d'austérité.

Malgré les efforts du Conseil général, ***la demande de logement social ne cesse également de croître dans le Val-de-Marne du fait des désengagements financiers de l'État, mais aussi de l'attitude de certains maires peu enclins à en construire dans leur ville.***

Cette exclusion est non seulement injuste envers les populations modestes, mais elle agit aussi contre la cohésion et la mixité sociales en contribuant à une concentration territoriale du logement social dans seulement quelques villes et quartiers, dans des cités-dortoirs saturées.

C'est le choix de la spéculation immobilière sur des terrains qui pourraient avoir une vocation sociale. Depuis le vote de la loi pour la Solidarité et la Rénovation Urbaine (SRU) en 2000, 19 villes du Val-de-Marne ne respectent pas l'obligation du seuil de 25 % de logement social. Et ce n'est pas le foncier qui manque puisqu'en quinze ans, dans ces communes, 65 hectares ont été livrés aux promoteurs privés pour 6 500 logements de « très haut standing ».

S'engager énergiquement dans une politique d'investissement pour le logement social à la hauteur des besoins permettrait incontestablement de créer des emplois et de relancer la croissance.

C'est pourquoi ***nous nous retrouvons pleinement dans les préconisations du rapport de la Fondation Abbé-Pierre*** qui propose notamment « *d'inscrire le droit au logement dans la Constitution* » et « *interpelle les pouvoirs publics de tous les niveaux dans les responsabilités qui sont les leurs* ». Nous adhérons à sa demande d'application de la loi SRU et à son souhait d'une « *généralisation des secteurs de mixité sociale* ». Nous partageons sa proposition d'une « *redistribution de la taxe foncière en surtaxant les transactions des biens immobiliers les plus chers* » et l'exigence de « *libérer partout le foncier constructible pour le logement social* »… ■

Les élus du groupe Front de Gauche (PCF-PG-Citoyen) :
Pierre Bell-Lloch, Chantal Bourvic, Gilles Delbos, Alain Desmarest, Nathalie Dinner, Patrick Douet, Christian Favier, Laurent Garnier, Didier Guillaume, Christian Hervy, Marie Kennedy, Maurice Ouzoulias, Liliane Pierre, Évelyne Rabardel, Joseph Rossignol, Gilles Saint-Gal, Pascal Savoldelli, Marc Thiberville.

www.groupefdg94.fr
@ : groupe-FDG@valdemarne.fr



GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

Tous mobilisés pour la transition énergétique et climatique

La France s'apprête à accueillir et présider la Conférence Paris Climat 2015 (COP21), sommet mondial des Nations Unies sur le changement climatique qui se tiendra en novembre 2015 au Bourget. Cette prochaine échéance cruciale sera l'une des plus grandes conférences internationales organisées sur le territoire français. Elle devra aboutir à l'adoption d'un accord mondial et contraignant juridiquement pour contenir le réchauffement climatique en deçà de 2°C.

La Convention climat des Nations Unies a été initiée au Sommet de la Terre en 1992 à Rio de Janeiro. C'est en reconnaissant l'existence du changement climatique et la responsabilité humaine dans ce phénomène que la Convention appelle tous les pays à la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère en fonction de leurs responsabilités et capacités.
Depuis la ratification de cette Convention climat, une conférence des parties prenantes à cet accord se tient chaque année en décembre. En 1997, la COP3 constitue une étape essentielle avec la mise en place du Protocole de Kyoto entré en vigueur 2005. Il vise la réduction d'au moins 5% par rapport au niveau de 1990 des émissions de gaz à effet de serre jusqu'à sa clôture en 2012. Il a finalement été prolongé lors de la COP13 de Bali en 2007 mais présente toujours des limites puisqu'il n'est pas universel, certains pays signataires ne l'ayant jamais ratifié.
Depuis, de nombreuses conférences se sont tenues autour de négociations multilatérales s'engageant vers un nouvel **accord mondial sur le climat prévu en 2015. La prochaine COP21 à Paris marque ainsi une étape décisive dans la négociation d'un futur accord qui entrera en vigueur en 2020.**
Dans ce contexte de prise de conscience internationale, les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont venus confirmer l'incontestabilité du dérèglement climatique causé par l'activité humaine et l'impérieuse nécessité d'un nouvel accord. A ce rythme, le réchauffement climatique ne peut que s'accroître et entraîner de nouveaux risques ainsi que l'amplification des risques existants.
Face à cette réalité qui nous concerne tous, il est encore temps d'agir chacun à son échelle. Outre les impacts des catastrophes naturelles, il est également question de santé publique, comme nous avons pu le constater lors des derniers épisodes de pollution de l'air aux particules fines en Ile-de-France ou ailleurs en zones urbaines.
Cette transition énergétique et climatique constitue un réel défi qui doit nous rassembler, une cause nationale qui doit s'inscrire dans nos territoires. Il s'agit d'un processus long qui remet en cause notre modèle socio-économique et induit la construction d'un modèle plus vertueux et durable, générateur d'investissements et d'emplois à travers des politiques publiques ainsi que la formation et la sensibilisation des acteurs du territoire.
Le département, comme la plupart des collectivités territoriales en France, doit continuer de faire valoir les forces vives locales sans lesquelles la transition énergétique ne pourrait avoir lieu et, par là, engager une dynamique d'impulsion commune pour une mobilisation nationale. Nombre d'initiatives citoyennes, associatives, entrepreneuriales méritent d'être répliquées, fédérées, pour saisir l'opportunité qu'est la transition énergétique et se prémunir de ses effets afin de protéger les plus vulnérables d'entre nous et les générations futures. ■





GROUPE GAUCHE CITOYENNE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS


© A. BACHELLIER

Service public et participation citoyenne

« On regagne la confiance du peuple en mettant ses intérêts au centre de son action, en plaçant le bien commun au-dessus de la petite politique politicienne. » C'est la Grèce endettée qui l'affirme.

Qu'il s'agisse d'écologie, de défense des services publics, de culture ou de technologie, **les biens communs** dessinent une alternative pratique aux logiques de commerce et de contrôle, mettent l'accent sur la coopération et le partage, redonnent du pouvoir et de l'autonomie aux simples citoyens. De la gestion collective des ressources naturelles jusqu'à Wikipedia, en passant par la préservation des traditions, les services et infrastructures publics, l'économie solidaire, les jardins partagés et les AMAP, les biens communs nous offrent davantage de liberté et de pouvoir que ne le font l'État et le marché.

« On dépense trop ! » ?
La Cour des Comptes a souvent rapporté que les collectivités locales dépensaient trop. Pourtant leurs compétences n'ont cessées de s'étendre : organiser le service public, c'est aussi embaucher des personnels d'accueil et de service. Tous les conseillers de droite comme de gauche demandent plus de services publics dans leur canton !

Où y a-t-il trop de services publics ?
Dans la police ? Dans l'Éducation nationale ? Dans la politique de la ville contre les discriminations sociales, géographiques, d'origine ? Trop de crèches ? Trop de logements sociaux ? Le service public est un investissement financier de long terme pour la collectivité – mais n'est-ce pas logique de s'endetter pour le bien-être des générations futures… Nous rejetons fermement la **mauvaise solution du Partenariat Public-Privé** qui fait réaliser l'investissement public par une entreprise : au privé les bénéfices pris sur le dos des usagers, au public les dettes à long terme !

Pour son fonctionnement, choisira-t-on une Délégation de Service Public ? C'est souvent le cas pour l'eau, l'énergie, les déchets, collecte ou traitement … mais bien souvent, la rentabilité est contradictoire avec les objectifs d'amélioration du service. Et la participation citoyenne, est-ce le « crowdfunding » ou financement participatif, ou plutôt **les collectifs associatifs, les Coopératives,** qui permettent l'investissement croisé de citoyens et d'institutions territoriales quand elles sont **d'Intérêt Collectif ?**

Après 77 tribunes, c'est la dernière avant les élections, Quizz ! **Service public ou services marchands, privés ?**

• Rouvrir une rivière transformée en égout par le rejet parisien des déchets et des industries en banlieue depuis un siècle ?

• Contre la précarité énergétique, la pauvreté qui empêche de se chauffer, qui va mieux isoler les immeubles des locataires pour en faire des Bâtiment Basse Consommation ?

• Une régie publique peut rendre gratuits les premiers m3 de la consommation d'eau domestique pour tous les habitants … qui applique la loi qui interdit les coupures d'eau ?

• Préserver la vie des 42 000 morts prématurées dues chaque année à la pollution de l'air en France ? Étendre Velib ? Autolib ? Développer les transports… en commun !

• Favoriser une alimentation saine à tarification sociale pour tous par la restauration publique, dans les crèches, les écoles, les collèges ?

• Construire un nouvel Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes à tarification sociale pour y accueillir nos anciens ?

• Augmenter le nombre de places en crèches pour y accueillir notre futur ?

Fcse94@gmail.com

18e BIENNALE DE DANSE DU VAL-DE-MARNE

SENS MIGRATOIRE

5 MARS — 3 AVRIL 2015

la briqueterie

centre de développement chorégraphique

alabriqueterie.com | 01 46 58 24 29

nova LE GRAND MIX · les inRocKuptibles · PARISart · Le Monde · A NOUS PARIS · La terrasse



Culture







graphisme & photographies Maud Guerche • *danseur* Gilles Verièpe

© M. HEINONEN

Against the Flow, d'Anu Sistonen.

DANSE

Tous *danseurs*, tous *différents*

Plus que jamais, la Biennale de danse du Val-de-Marne donne à voir la richesse de la création chorégraphique à travers le monde. Cette dix-huitième édition inscrite dans un *Sens migratoire*, titre qui lui est donné, fête en beauté le deuxième anniversaire de la Briqueterie.



Le Carnaval de Saëns, de Gilles Verièpe.

© T. PINCO

Afectos, avec la danseuse Rocio Milina.

© F. IOVINO


The Dog Days are over, présenté par le chorégraphe Jan Martens. © P. GOETHALS

Chercher vers nos racines les éléments pour réfléchir notre futur.

Comme un battement de cœur régulier, la Biennale de danse du Val-de-Marne rassemble, tous les deux ans, danseurs et chorégraphes pour une trentaine de spectacles qui donnent le pouls de la création en France et au-delà. L'histoire, l'histoire de la danse, l'histoire des arts s'inscrivent fortement cette année au programme élaboré par Daniel Favier et l'équipe de la Briqueterie, comme s'il n'avait jamais été aussi important de chercher vers nos racines les éléments pour réfléchir notre futur.

Los Pajaros Muertos (Les Oiseaux morts), du chorégraphe catalan Marcos Morau, puise dans l'univers foisonnant de Pablo Picasso. Dans une vie si longue, faite d'exil, de passion et de travail, les fantômes sont nombreux. Marcos Morau convoque les figures les plus saillantes du siècle de Picasso, pour le meilleur et pour le pire, de Hitler à Marilyn, comme autant d'oiseaux morts qui hantent son œuvre. C'est autour d'un autre peintre de génie, le Hollandais Jérôme Bosch, que se sont retrouvées cinq jeunes compagnies de cinq pays d'Europe, sélectionnées dans le cadre du 500e anniversaire de la mort de l'auteur de *la Nef des fous*. D'une immersion commune dans l'univers du peintre, chacun donne son interprétation.

Des univers de création surprenants

Deux pièces se tournent vers l'histoire de la danse. Avec *Parades & Changes, Replay in Expansion*, Anne Collod réinterprète, en dialogue avec sa créatrice Anna Halprin, une pièce de 1965, moment charnière de la danse contemporaine et de la performance, censurée à l'époque aux États-Unis pour nudité, dont la nouveauté consistait à détourner les gestes simples du quotidien dans une forme aléatoire.

Le chorégraphe Fabrice Dugied propose avec *La Collection Lise B., regards sur la danse contemporaine,* d'entrer dans le récit de la danse contemporaine qu'a tracé sa mère, Lise Brunel, au fil de sa carrière de critique de danse. D'une mine de photos, articles et documents sonores, le chorégraphe et deux spécialistes de l'histoire de la danse ont fait naître un spectacle et une exposition passionnante qui donnent les clés de l'écriture chorégraphique.

Parce que les migrations écrivent l'histoire de l'humanité, infusent les arts, et que les sociétés repliées sur elles-mêmes s'atrophient, la Biennale s'engage cette année dans un *Sens migratoire*, selon le beau titre donné à cette édition. Quand les compagnies viennent d'Espagne, d'Italie, du Portugal, du Mexique, des Pays-Bas, d'Autriche, de Grande-Bretagne et les danseurs d'horizons plus larges encore, la question de la migration semble inhérente même à la danse et en fait la richesse, *« parce qu'on a tous deux bras, deux jambes et l'envie d'avancer »*, constate Gilles Verièpe, qui présente cette année une version moderne du *Carnaval des animaux* de Camille Saint-Saëns pour le jeune public, et *She-Mâle*, une pièce pour sept danseuses qui joue des représentations du masculin et du féminin.

Pour la chorégraphe Roser Montllo Guberna, *« chaque culture a sa façon de bouger, et c'est une inépuisable source d'inspiration pour la création ». Esmérate !* qu'elle crée cette année avec Brigitte Seth, est un encouragement bienvenu : *« Fais de ton mieux ! »* dit la pièce qui invite, dans la confusion qui parfois domine, à tracer entre humour et désespoir des chemins vers le bonheur. Enfin, en fusion toujours bouillonnante d'influences diverses, le tango et le flamenco sont invités à la Biennale avec *Motus anima* de la compagnie Tango Ostinato, un *thriller* haletant, et *Afectos*, dernière création de la flambante chorégraphe et danseuse andalouse Rocio Molina accompagnée de la chanteuse Rosario « La Tremendita ».

De ces vastes horizons, la convergence en Val-de-Marne permet de s'approprier la diversité. Une occasion de voyager dans des univers de création surprenants, fascinants, et de prendre le risque d'aller vers l'inconnu pour s'en trouver enrichi. ■ PASCALE PISANI

JUSQU'AU 3 AVRIL, la Biennale de danse accueille 33 compagnies pour 62 représentations. Vingt théâtres du département participent à ces rencontres.

TOUTE LA PROGRAMMATION au 01 46 86 17 61 et sur alabriqueterie.com.


Jasna Layes-Vinovrski. © G. CHAGNON

Corps migrants

A priori, le sujet peut paraître obscur : mobiliser les outils artistiques – la danse notamment – pour mener une réflexion sur le thème des migrations et de leurs répercussions sociales, politiques et culturelles. C'est le pari que s'est fixé le projet *Migrant Bodies* qui rassemble, depuis deux ans, cinq collectifs de France, d'Italie, de Croatie et de deux provinces du Canada (Québec et Colombie britannique). Chaque organisation, dont la Briqueterie pour la France, a sélectionné trois artistes – un chorégraphe-interprète, un vidéaste et un écrivain – qui se rencontrent régulièrement dans les lieux partenaires. Ces résidences multiples ont contribué à forger des visions d'un monde en mouvements propres à chacun. À l'occasion de la Biennale, *Migrant bodies* fait escale à Vitry, dans les locaux de la Briqueterie, avant de rejoindre Bassano del Grappa, en Italie, où l'aventure s'achèvera en juillet. Les propositions esthétiques des cinq équipes vont s'y exposer par la danse, l'image et l'écriture. D.B.


Leïla Bekhti et Reda Kateb dans *L'Astragale*, de Brigitte Sy, présenté en avant-première à Créteil avant sa sortie nationale, le 8 avril.

D.R.

CINÉMA

37,2° à CRÉTEIL

Le festival international de films de femmes accueille, pendant dix jours, les réalisatrices les plus surprenantes de la planète. Et Béatrice Dalle.

Une centaine de films - fictions et documentaires, longs et courts métrages – sont au programme du 37e festival international de films de femmes avec, en ouverture, le 13 mars, la présentation en avant-première de l'adaptation au cinéma du roman autobiographique d'Albertine Sarrazin, *L'Astragale*.
Fidèle à sa réputation, l'équipe du festival a sollicité des réalisatrices de tous les continents. La diversité géographique des films projetés révèle la place grandissante des femmes dans la production cinématographique. Pour la première fois, on pourra voir un film éthiopien, *Price of love*, en présence de son auteure, Hermon Hailay. « *Réunir dix jours, tous les ans, les plus talentueuses et surprenantes réalisatrices de la planète est une manière de recenser les images qui font bouger l'état du monde* », assure Jackie Buet, directrice du festival.
Des rencontres avec des réalisatrices et des actrices, des débats, un colloque sur l'évolution des écritures cinématographiques vont rythmer le festival qui décerne de nombreux prix, dont le prix du Meilleur long métrage fiction et le prix Anna Politkovskaia (meilleur long métrage documentaire). L'initiative a gagné, cette année, un nouveau soutien : le groupe France Télévisions qui sélectionnera l'un des documentaires en compétition pour en assurer la promotion. Le 21 mars fêtera aussi plus particulièrement les 30 ans de présence du festival à Créteil et dans le Val-de-Marne.
Autre temps fort : l'autoportrait d'une artiste, moment de rencontre privilégié entre le public et une star du cinéma. Les plus grands noms sont passés par Créteil. Cette année, l'invitée d'honneur est Béatrice Dalle. L'actrice, dont la carrière a décollé en 1986 dans le mythique film de Jean-Jacques Beneix *37°2 le matin*, connaît bien la Maison des arts : elle y a joué *Lucrèce Borgia* à l'automne.

DIDIER BERNEAU

➡ DU 13 AU 22 MARS à Créteil. 01 49 80 38 98 et festivaldefemmes.com.


D.R.

CHANSON

Mélodies d'Histoire

✱ Ils sont cinq sur scène – trois musiciens (accordéon, guitare, piano), un chanteur et une chanteuse – pour une balade en chansons dans un XXe siècle bouleversé et bouleversant. Cette *Histoire de chanter* est une fresque musicale qui fait le portrait de la société française d'hier. Les événements se succèdent, les chansons les accompagnent, insipides, désinvoltes ou engagées, drôles et revendicatives. Quel que soit le tempo choisi, elles témoignent de notre histoire collective et de son contexte politique et social. Et toujours elles divertissent : la chanson, c'est d'abord du rythme et des mots, de la joie et de l'émotion. D.B.

➡ LE 3 AVRIL au théâtre Antoine-Vitez, à Ivry. theatredivryantoinevitez.ivry94.fr et 01 46 70 21 55.


©LES ROIS VAGABONDS

CIRQUE

Concerto pour deux clowns

✱ Julia Moa Caprez est violoniste, Igor Sellem, trompettiste. Tous deux sont aussi danseurs, acrobates et mimes. Deux clowns réunis pour un étonnant spectacle : *Les Rois vagabonds*. Ils sont sur scène avec leurs instruments de musique et interprètent Vivaldi, Strauss, Bach entre deux numéros d'équilibristes. Artistes complets, ils se jouent avec aisance des frontières entre les disciplines. Un duo hors-norme, tout en poésie et en finesse, qui offre un ballet réglé au cordeau. D.B.

➡ LES 27, 28 ET 29 MARS au théâtre Romain-Rolland à Villejuif. trr.fr et 01 49 58 17 00.


Laurent Cogez dans le rôle d'Hamlet.

D. BEAUMONT

THÉÂTRE

HAMLET, tragédie TRÈS ACTUELLE

Hamlet a beau avoir plus de 400 ans, il passionne toujours autant le théâtre. « *La pièce est si riche que l'on y trouve continuellement de nouvelles questions, d'autres angles d'adaptation* », soutient Joan Bellviure qui, avec *Danemark, la tragédie d'Hamlet*, signe une récente mise en scène du chef-d'œuvre de Shakespeare. La fascinante histoire d'Hamlet est respectée : le jeune prince du Danemark, qui a choisi de vivre loin de son pays, doit rentrer chez lui pour assister aux funérailles de son père. Il découvre une nation rongée par la corruption et la décadence. Il voudrait rester en dehors de l'histoire mais est contraint d'en être le protagoniste et est tiraillé entre divers sentiments. C'est cet angle politique que privilégie Joan Bellviure : « *Le Danemark que décrit Shakespeare est une société en déclin qui vit dans la peur. L'apparence de normalité cache un système politique violent, prêt à sacrifier aveuglément la jeunesse.* » Une description pas si éloignée de notre monde où « *les générations qui ont déconné pendant des années et provoqué une grave crise économique annoncent aux jeunes que leur futur va être difficile* ».

La troupe à l'œuvre rassemble des comédiens issus du Collectif Jacquerie, de Villejuif, et de jeunes acteurs, dont Laurent Cogez dans le rôle d'Hamlet. ■ D.B.

➡ LE 13 MARS au centre culturel Aragon-Triolet, à Orly. 01 48 90 24 24 et centre-culturel-orly.fr

➡ LES 27 ET 28 MARS au théâtre Gérard-Philipe, à Champigny. 01 48 80 05 95 et champigny94.fr



D.R.

FESTIVAL EXIT

Une question d'images

✱ Théâtre, musique, cinéma, danse… Le festival *Exit* se plaît à marier les genres. Cette année, il s'interroge sur l'invasion de l'image cinématographique dans chaque recoin et à chaque instant de la vie, publique comme privée. Avec les nouvelles technologies, le spectateur est devenu producteur et diffuseur potentiel. Une exposition, *Home cinéma*, dissèque ces pratiques à travers un parcours d'installations d'artistes internationaux.

La Biennale de danse s'invite au festival avec le chorégraphe belge Jan Martens. Le théâtre s'incarne dans une interprétation magistrale de *Marie Stuart* : la pièce de Schiller met en scène deux femmes puissantes, Marie, reine des Écossais, et sa cousine Elisabeth d'Angleterre, confrontées au choix que doivent faire les politiques entre l'Histoire et l'intime. D.B.

➡ DU 26 MARS AU 5 AVRIL, à la Maison des arts à Créteil. 01 45 13 19 19 et maccreteil.com.

MUSIQUE CLASSIQUE

Une passion pour Bach

✱ Composition majeure de Jean-Sébastien Bach, *La Passion selon Saint-Jean* est un monument de la musique religieuse. Exécutée pour la première fois en 1724, cette œuvre de référence du baroque met tour à tour en valeur l'orchestre, les solistes et le chœur. C'est à ce chef-d'œuvre intemporel que se sont attaqués l'ensemble polyphonique de Choisy-le-Roi et l'ensemble vocal Claudio-Monteverdi. Pour pimenter son interprétation, Laurent Boer, directeur musical de l'ensemble polyphonique, a proposé de revenir à une vieille coutume : faire chanter les chorals par le public, pratique toujours vivace dans les pays à tradition luthérienne.

Les morceaux proposés au chœur d'assemblée ont beau être simples, il a néanmoins fallu lever les réticences. Pour cela, des ateliers d'initiation ont été organisés avec l'aide de l'Association départementale d'information et d'actions musicales (ADIAM 94). Six séances ont eu lieu depuis la rentrée de septembre, une soixantaine de personnes y ont participé. Les plus aguerries vont accompagner les deux formations lors des concerts. « *Le rêve pour nous serait que le public interprète, lui aussi, les chorals* », note Laurent Boer. D.B.

➡ LE 10 AVRIL à Choisy, LE 11 AVRIL à Villeneuve-le-Roi, LE 16 AVRIL à Maisons-Alfort. ensemblepolyphonique-choisy.fr, adiam94.org et 01 41 73 11 79.


Atelier de répétition avant d'interpréter les chorals de *La Passion selon Saint-Jean*.

©D. ADAM

AGENDA

THÉÂTRE

LA BRUME
L'auteur d'une pièce sur la corruption se convertit en Don Quichotte des temps modernes. Une fable qui dénonce une société où la douleur de ceux qui souffrent se mesure en statistiques.
➜ Jusqu'au 22 mars au théâtre Aleph à Ivry. 01 46 70 56 85 et theatrealeph.com.

REGARDE !
Pour cette invite à dessiller nos yeux, Maïa Sandoz réunit trois pièces à la tonalité jubilatoire du dramaturge allemand Marius Von Mayenburg, alors que Daniel Jeanneteau fait émerger un poème choral de la pénombre des *Aveugles* de Maeterlinck.
➜ Du 9 au 22 mars et du 26 mars au 5 avril au Théâtre des quartiers d'Ivry. 01 43 90 11 11 et theatre-quartiers-ivry.com.

PLATONOV

© J.-L. FERNANDEZ

Après *Oncle Vania*, le collectif Les Possédés revient à Tchekhov avec un Platonov fiévreux et dévoré par le désir de vivre.
➜ Le 17 mars au théâtre de Rungis. 01 45 60 79 00 et theatre-rungis.fr.

FABLES
Deux comédiens donnent vie à quatorze fables de La Fontaine, entre chanson et théâtre d'objets. Un spectacle construit avec quelques bouts de carton et beaucoup de talents.
➜ Le 20 mars au centre culturel le Forum à Boissy. 01 45 10 26 99 et ville-boissy-saint-leger.fr.

SIRÈNES
De mère en fille et de non-dits en chansons, Pauline Bureau creuse un sillon personnel inscrit dans une histoire universelle, avec une mise en scène efficace.
➜ Le 27 mars au théâtre André-Malraux à Chevilly-Larue. 01 41 80 69 69 et theatrechevillylarue.fr.

BRIGADE FINANCIÈRE
Un grand patron en garde à vue face à une enquêtrice de la brigade financière. Une fiction à la véracité troublante, interprétée avec brio.
➜ Du 27 mars au 12 avril au théâtre de Saint-Maur. 01 48 89 99 10 et theatresaintmaur.com.

LE REVIZOR
Gogol peint au vitriol une caricature de la vie de province, notables corrompus et fonctionnaires sous contrôle. Paula Giusti joue des détails qui donnent toute sa saveur à cette comédie politique.
➜ Du 31 mars au 4 avril au théâtre Romain-Rolland à Villejuif. 01 49 58 17 00 et trr.fr.

DU CŒUR AU VENTRE
Cyril Casmèze a fait de sa corpulence un argument de spectacle. Avec *Il est plus facile d'avoir du ventre que du cœur*, il nous parle de son physique et du difficile rapport au corps. Une façon de se réconcilier avec soi-même par le rire.
➜ Le 11 avril à la scène Watteau à Nogent. 01 48 72 94 94 et scenewatteau.fr.

ILLUMINATION(S)

© L. ATHENAS

Pour ce récit de trois générations d'Algériens depuis les années 1950, Ahmed Madani pioche dans ses souvenirs. Danses, chants et humour viennent en contrepoint d'une violence enfouie.
➜ Le 11 avril au centre culturel Aragon-Triolet à Orly. 01 48 90 24 24 et centre-culturel-orly.fr.

L'ART DU RIRE
Une conférence sur le rire par un clown belge qui sait de quoi il parle. Tous les ressorts de l'art de se bidonner sont là !
➜ Le 17 avril à la Grange dîmière à Fresnes. 01 49 84 56 91 et grangedimiere.fresnes94.fr.

ÉCRIS-MOI UN MOUTON
Une trilogie sur le souvenir et les prolongements de la guerre d'Algérie puisée dans des témoignages venus de différents horizons. Du théâtre de marionnettes qui croise histoires individuelles et histoire collective.
➜ Le 17 avril au centre Jean-Vilar, le 18 avril au théâtre Gérard-Philipe à Champigny. 01 48 80 05 95 et champigny94.fr.

DANSE

VOLUMINOSITÉ
La compagnie Retouramont affronte sans relâche la pesanteur en parcourant les trois dimensions. Contrepoids et balançoires font de *Voluminosité* un mobile grand format qui se construit en direct.
➜ Le 21 mars à la Maison Tilly à Cachan. 01 45 47 72 41 et theatredecachan.fr.

BLISS
Impossible de ne pas se trémousser sur son siège dans l'ambiance clubbing de cette pièce d'Anthony Égéa. Heureusement, les spectateurs sont aussi invités dans la fièvre hip-hop de ce dimanche après-midi.
➜ Le 22 mars au théâtre Paul-Éluard à Choisy. 01 48 90 89 79 et theatrecinemachoisy.fr.

OPUS CORPUS & ESPERLUETTE
Deux courts spectacles, deux danseurs solo, un trapèze pour l'une, un cerceau pour l'autre. Un programme subtil et époustouflant.
➜ Le 26 mars à l'espace culturel André-Malraux au Kremlin-Bicêtre. 01 49 60 69 42 et ecam-lekremlinbicetre.com.

CARAPACE CONCAVE
Danse, jonglage, mime ou musique pour un spectacle à l'ambiance familiale de cirque à l'ancienne.
➜ Le 17 avril à la salle Jacques-Brel à Fontenay. 01 71 33 53 35 et fontenayenscenes.fr.

REGARD EX/TERNE
Le chorégraphe congolais Andréya Ouamba mêle danse, théâtre, musique et arts plastiques dans ses performances. Il interroge ici la place du corps dans l'espace urbain.
➜ Le 17 avril au théâtre Jean-Vilar à Vitry. 01 55 53 10 60 et theatrejeanvilar.com.

MUSIQUE / CHANSON

MICHAËL LEVINAS
Pianiste et compositeur, Michaël Levinas occupe une place singulière au sein de la vie musicale française. Son répertoire s'étend de Bach à Boulez. Sans oublier Debussy, Schumann et Beethoven au programme de ce concert.
➜ Le 14 mars à l'espace André-Malraux du Kremlin-Bicêtre. 01 49 60 69 42 et ecam-lekremlinbicetre.com.

LEYLA MCCALLA
Violoncelle et voix chaude pour un répertoire qui plonge dans le folklore haïtien et le bayou louisiannais.
➜ Le 18 mars au théâtre des 2 Rives à Charenton. 01 46 76 67 00 et lestheatres.fr.

UNE JOURNÉE EN ANATOLIE

© E. ARAMAN

Deux spectacles pour une découverte des chants turcs, kurdes et arméniens avec le groupe Serûven (17 heures) et des chants d'amour des ashiks, troubadours de la terre anatolienne (20 heures).
➜ Le 21 mars au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 46 70 21 55 et theatredivryantoinevitez.ivry94.fr.

L'ONDIF EST LÀ
L'Orchestre national d'Île-de-France fait trois haltes en Val-de-Marne avec trois programmes différents.
➜ *Lux Aeterna*, le 22 mars au théâtre Claude-Debussy à Maisons-Alfort. 01 41 79 17 20 et theatredemaisons-alfort.org.
➜ *Le Diable au musée*, le 10 avril au Pôle culturel à Alfortville. 01 58 73 29 18 et pole-culturel.fr.
➜ *Héroïque*, le 14 avril au théâtre de Rungis. 01 45 60 79 00 et theatre-rungis.fr.
➜ Tout le programme sur orchestre-ile.com.

OXMO PUCCINO
Soirée intimiste pour un retour sur quinze années de rap du grand Oxmo avec Vincent Ségal au violoncelle et Édouard Arden à la guitare.
➜ Les 26 et 27 mars au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 46 70 21 55 et theatredivryantoinevitez.ivry94.fr.

EN FAMILLE

NOISETTE
Une charmante histoire en ombre et en couleur par la compagnie du Rouge-Gorge.
➜ Le 18 mars au théâtre Roublot à Fontenay. 01 48 76 59 39 et jean-pierre-lescot.com.

FESTIVAL DES ÉCRITURES

© P. GELY

Théâtre, danse, clown… toutes les écritures ont leur place pour ce festival consacré à l'innovation artistique, qui se trouve cette année plutôt ancrée du côté des femmes, avec Emma la clown ou la flamenca Rocio Molina.
➜ Du 21 au 28 mars au Pôle culturel à Alfortville. 01 58 73 29 18 et pole-culturel.fr.

LE CARROUSEL DES MOUTONS

Acrobate ? Jongleur ? Pianiste ? Mouton ? Piano ? Quel est le plus étonnant ?
On reste en tout cas bouche bée devant le carrousel aérien qui les emporte tous.
➡ Le 22 mars à la salle Gérard-Philipe à Bonneuil. 01 45 13 88 24 et ville-bonneuil.fr.

BEURRE DE PINOTTES

Chantal Lavallée livre ses souvenirs de petite fille dans un village de l'Ontario et joue avec les différences de langage entre France et Canada.
➡ Le 8 avril au nouvel espace culturel Charentonneau à Maisons-Alfort. 01 58 73 43 03 et theatredemaisons-alfort.org.

LA FEMME OISEAU


© L. LOT

Inspiré d'une légende japonaise, ce conte marie musique, marionnettes de papier, jeux d'ombre, danse et théâtre.
➡ Le 4 avril au théâtre Gérard-Philipe à Champigny. 01 48 80 05 95 et champigny94.fr.
➡ Le 11 avril à l'auditorium Jean-Pierre - Miquel à Vincennes. 01 43 98 68 87 et vincennes.fr.
➡ Le 18 avril au Sud-Est théâtre à Villeneuve-Saint-Georges. 01 43 89 54 39 et villeneuve-saint-georges.fr.

BOUH !

Le jeune marionnettiste Simon Delattre propose un spectacle inventif et plein de suspense qui s'empare pourtant de sujets sérieux : la différence, le rejet de l'autre, le goût du risque.
➡ Le 12 avril au Foyer de Cachan. 01 45 47 72 41 et theatredecachan.fr.

SAMEDI QUI CONTE

Un week-end tout en histoires avec trois conteurs étourdissants et aussi différents que melon et cornichon. Embarquement en imaginaire avec Myriam Pellicane, Yannick Jaulin et Pépito Matéo.
➡ Les 10 et 11 avril à la Maison du conte à Chevilly-Larue. 01 49 08 50 85 et lamaisonduconte.com.

SPLATCH !


© E. PIAU

Deux petits clowns pataugent et s'éclaboussent à qui mieux mieux. Parce que l'eau est un bienfait rare et que, sur un plateau de théâtre, elle a toujours quelque chose de magique.
➡ Le 11 avril à l'espace culturel André-Malraux au Kremlin-Bicêtre. 01 49 60 69 42 et ecam-lekremlinbicetre.com.

EXPOSITIONS

ANNE HOUEL

Lauréate de la dernière édition de la Biennale d'art contemporain de Champigny pour cette *Mise à jour 9*, Anne Houel s'empare des traces et de fragments des déconstructions architecturales.
➡ Du 3 mars au 4 avril à la salle Jean-Morlet à Champigny. 01 48 80 05 95 et champigny94.fr.

FRÉDÉRIC LECOMTE

Machines inutiles et bricolages poétiques, jeux de lumières et images détournées sont la matière divertissante de l'univers enfantin et fantasmatique de Frédéric Lecomte.
➡ Du 22 mars au 3 mai à la galerie municipale Jean-Collet à Vitry. 01 43 91 15 33 et galerie.vitry94.fr.

CARTE BLANCHE À

ALEXIA FABRE

CONSERVATRICE EN CHEF DU MAC/VAL

Dix ans de rencontres

Dix ans déjà ! Quel bonheur de célébrer avec l'équipe et le public dix années de création et de rencontres artistiques. L'année 2015 est placée sous le signe de cet anniversaire qui sera fêté fin octobre. Expositions et événements vont éclairer, par ce qui constitue maintenant notre histoire, le travail du temps, passé, présent et à venir.
C'est justement pour ramener à la mémoire de ceux qui, plus jeunes de dix ans, ont couru dans le *Pénétrable jaune* de Jesus Rafael Soto que nous l'avons aujourd'hui réinstallé. Retrouver des œuvres, c'est comme le bonheur de retrouver de vieux amis, perdus de vue un temps mais toujours présents en soi. Il y a tant d'histoires à raconter autour des œuvres, et celle de rebaptisation du *Pénétrable jaune* en « *Spaguettis* » par l'ensemble des enfants à l'ouverture du musée, est une des plus savoureuses. Je ne sais pas ce que Soto en aurait pensé, mais je crois qu'il aurait été touché, car c'est bien ça l'appropriation, la rencontre, l'objet même du musée.
À ses origines était en effet cette invitation à la population du Val-de-Marne de découvrir l'art de notre temps. Certes, il y a d'autres très beaux musées, à Paris, mais nous défendons que notre territoire a, lui aussi, droit à un lieu qui lui est destiné, différent et singulier de ce qui existe par ailleurs. Cette différence du MAC/VAL tient dans son ancrage dans le territoire, dans sa proximité avec ceux à qui il s'adresse, pour qui il a été créé.
Nous croyons en la richesse et la nécessité des œuvres, des regards des artistes qui nous offrent leur vision du monde. S'il y a une ligne artistique dans le musée, c'est bien cette relation entre les artistes et le public, ces sujets partagés qui fondent la communauté humaine, et cette résonance en chacun de nous que les grands artistes provoquent. Le présent - notre présent - est sans cesse interrogé et mis en question, fabriquant une culture commune au-delà et avec nos différences mutuelles.
Questionner le monde, ensemble, tel est l'objet même du musée, sa raison d'être, et plus que jamais nous offrons au public de belles propositions artistiques, de nouvelles rencontres, de retrouvailles avec des œuvres aimées. Le musée est une invitation, une possibilité, celle de placer l'art dans sa vie, d'enrichir celle-ci de cette dimension de l'imaginaire et de la force de résistance qui est le propre des artistes. À chacun de s'en saisir ! Le musée est à vous. ■


©A. BONNEMAISON

➡ Actuellement au MAC/VAL : *Chercher le garçon*, exposition collective d'artistes hommes qui, interrogent et déstabilisent les modèles établis de la masculinité. Jusqu'au 30 août.

Renseignements : macval.fr et 01 43 91 64 20.



© F. EIKENBERRY

Moments de grâce et prouesses artistiques lors des Internationaux de gymnastique rythmique de Thiais.

INTERNATIONAUX DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Déjà RIO en tête

Thiais. Les 29es Internationaux de gymnastique rythmique auront lieu les 21 et 22 mars. Les meilleures gymnastes mondiales, individuelles et ensembles, auront à cœur de briller en cette année de sélection olympique.

Quand la performance se marie avec l'élégance. C'est cet alliage qui sera offert au public du palais omnisports de Thiais, les 21 et 22 mars, lors des Internationaux de gymnastique rythmique. Considérés comme étant le plus important tournoi de la discipline en France, les Internationaux de Thiais sont toujours l'occasion d'assister à un spectacle remarquable, où les prouesses des gymnastes constituent de véritables moments de grâce. Pour les athlètes, cet événement, soutenu par le Conseil général, représente une étape incontournable dans leur calendrier, en particulier cette année : « *Nous sommes dans une année de sélection olympique,* explique Diana Tabakova, directrice des Internationaux de Thiais. *C'est très important pour les gymnastes de participer à toutes les compétitions du Grand Prix, et donc d'être à Thiais, pour espérer se qualifier aux Jeux de Rio.* » Une vingtaine de nations - et pas des moindres - sont attendues comme la Russie, la Biélorussie, la Bulgarie, l'Italie… et, bien sûr, la France, avec notamment Kseniya Mustafaeva, championne de France, qui vise une qualification pour Rio, comme l'ensemble France.

Les Internationaux proposent deux compétitions durant le week-end : Le Grand Prix pour les individuelles et le concours des ensembles. Le circuit du Grand Prix est inscrit dans le calendrier de la Fédération internationale de gymnastique. Les gymnastes engagées présenteront des exercices au cerceau, ballon, massues et ruban. Les huit premières par engin participeront aux finales du dimanche après-midi. Quant à la compétition des ensembles, elle verra évoluer les équipes sur deux nouveaux programmes, avec cinq rubans, six massues et deux cerceaux.

Pour le public, c'est la garantie de voir les meilleures gymnastes mondiales : « *Parmi les filles qui vont "matcher", il y aura le podium olympique, c'est une certitude* », souligne Diana Tabakova. Le dimanche matin, le palais omnisports accueillera également le Grand Prix du Val-de-Marne, compétition départementale qui verra évoluer des jeunes gymnastes de onze clubs du département. « *C'est important de lier sport international et sport départemental,* indique Diana Tabakova. *Ces jeunes filles participeront aux compétitions dans les mêmes conditions que leurs aînées.* » Elles aussi seront les stars des Internationaux de Thiais.

■ ANTHONY LARCHET

PROGRAMME COMPLET :
grandprixthiais.fr et 01 48 92 42 58.



D.R.

JET SKI

« Je n'aimais pas être dernière ! »

JENNIFER MÉNARD, **25 ans, est championne du monde de jet ski. La jeune Vitriote se prépare maintenant pour les championnats d'Europe qui démarrent en mai, en Croatie.**

Comment en êtes-vous arrivée à faire du jet ski ?
En fait, j'ai commencé par le patinage artistique, à l'ES Vitry. Suite à un accident, j'ai eu les ligaments distendus. Le médecin a dit stop, il faut pratiquer un autre sport. À l'époque, mon père faisait du jet. Je m'y suis mise pour lui faire plaisir, mais ce n'était pas mon truc ! Un ami en faisait aussi… Petit à petit, en enchaînant les slaloms, j'ai attrapé le virus…

Vous êtes championne du monde en titre. Votre prochain objectif ?
En 2014, j'ai fait le doublé championne de France - championne du monde. En 2015, j'aimerais ajouter le titre de championne d'Europe. Début mars, je pars au Qatar défendre mon titre mondial.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus en jet ski ?
La vitesse, le fait de maîtriser le jet et d'être seule à prendre les décisions, à l'inverse des rallyes où il y a un copilote.

Comment vous entraînez-vous ?
Je fais huit heures de sport par semaine, et je travaille à plein-temps en tant que développeur informatique. En semaine, je m'entraîne en salle : cardio, renforcement musculaire, boxe… Le week-end, je pratique la technique sur le jet ski à Compiègne (Oise).

Vous n'avez pas peur de vous blesser ?
J'ai eu une double fracture au pied il y a deux ans. Il y a toujours une part de risque dans les sports mécaniques. Mais les accidents restent rares en jet ski. Tous les pilotes portent un casque et une dorsale.

Y a-t-il beaucoup de filles qui pratiquent ce sport ?
Quand j'ai commencé, il n'y en avait pas assez, donc je courais avec les garçons. Forcément, on apprend deux fois plus vite car à la moindre erreur, ils ne pardonnent pas ! Maintenant, une dizaine de filles participent au championnat du monde. L'avantage d'être une fille, c'est que je peux concourir dans les deux catégories !

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTHONY LARCHET

© T. BORREDON

COURSE EN VILLE

Humarathon 2015 : TOP DÉPART

Les 18 et 19 avril se déroulera la prochaine édition de l'Humarathon entre Ivry et Vitry. Les inscriptions pour les différentes courses et randonnées de cet événement sont déjà ouvertes. Alors, courrez vous inscrire sur humarathon.fr !

EN BREF

CYCLISME
◆ **Le Plessis-Trévise Cycliste (PTC) organise, le 22 mars, sa randonnée cyclotouriste « la Plesseenne ». Au programme, plusieurs circuits de 55, 80 et 108 km. De nombreuses coupes seront remises à l'issue des épreuves. Les engagements auront lieu sur place, à l'espace omnisports Philippe-de-Dieuleveult, au Plessis, et débuteront dès 7 h. Tarifs inscriptions : 4 euros pour les licenciés FFCT, 6 euros pour les non-licenciés (gratuit pour les moins de 18 ans). Renseignements : 06 82 21 96 81 ou michel.leneve@yahoo.fr.**

BADMINTON
◆ **Et de huit ! Le 1er février, à Aire-sur-la Lys dans le Pas-de-Calais, Brice Leverdez, (US Créteil) a décroché son huitième titre consécutif de champion de France de badminton face l'Alençonnais Lucas Corvé sur le score de 2 sets à 1.**

SQUASH
◆ **Camille Serme (US Créteil), numéro 1 nationale, a décroché un 7e titre consécutif de championne de France de squash, le 15 février à Veigy-Foncenex (Haute-Savoie). Elle est venue à bout difficilement de Coline Aumard sur le score de 5-11, 11-6, 11-5, 8-11, 11-9.**

BOXE AMATEUR
◆ **Les finales du championnat de France amateur seniors femmes se sont déroulées le 14 février, à Pontarlier (Doubs). Estelle Mossely (Red Star Champigny) s'est imposée aux points en finale des moins de 60 kg face à Elhem Mekhaled (3-0).**

TIR À LA CARABINE
◆ **La Villecresnoise Lili Malcoiffe, 19 ans, licenciée au Club de tir sportif (CTS) de Créteil, a remporté le titre de championne de France de tir à la carabine cible mobile en catégorie junior à Agen, le 6 février. Lors de la compétition par équipe, elle a décroché la médaille d'argent.**



ÉDUCATION ARTISTIQUE

Premiers accords de violon au conservatoire de Chevilly-Larue.

Trois petites **notes** de **MUSIQUE**

Chevilly-Larue. Des élèves en première année du conservatoire participent à l'écriture d'un conte musical sous la direction de deux artistes, Abbi Patrix et Linda Edsjö. Avec cet atelier artistique et pédagogique, la culture s'invite dans la formation des plus jeunes.

En Europe du Nord, Loki est un personnage bien connu des enfants. Ce dieu de la discorde et père de plusieurs monstres alimente de nombreux contes scandinaves. Curieusement, dans le Val-de-Marne, Loki est signe de concorde, trait d'union entre la culture et l'éducation. À l'origine de ce renversement : le conteur Abbi Patrix, qui prépare un spectacle autour de cette vieille légende (il sera présenté à la fin de l'année) et contribue à la création d'un conte musical – dont Loki est le protagoniste – avec des élèves du conservatoire de Chevilly-Larue. Chaque vendredi, une vingtaine d'enfants se retrouvent pour faire leurs gammes. Anton, Julia, Corto, Hugo, Lya, Mathis, Lucie, Yasmine et les autres ont entre 7 et 12 ans ; tous sont débutants. Violon, piano, guitare, violoncelle, flûte résonnent dans la petite salle d'étude. L'interprétation est un peu hésitante mais les jeunes musiciens, pleins de bonne volonté, reprennent consciencieusement leurs exercices.
Percussionniste et compositrice, Linda Edsjö anime cet atelier artistique et pédagogique. L'artiste, tout comme Abbi Patrix, est associée à la compagnie du Cercle en résidence à la Maison du conte de Chevilly. Elle a composé une musique sur trois courts textes écrits par le conteur. *« Ce sont des morceaux simples et pensés pour les instruments et le niveau des élèves »*, explique-t-elle.

L'essentiel se fait à l'oreille

Après s'être échauffés en battant des mains en rythme, tous répètent la petite mélodie du jour « ré-ré-la-la-ré-ré-sol », chacun de leur côté puis tous ensemble. L'essentiel du travail se fait à l'oreille et le cours se termine par une séance d'écriture et de lecture musicales. *« C'est plus stimulant de faire jouer les enfants dès leur première année d'apprentissage »*, assure Chloé Viard,


Thomas Guérineau et des élèves du collège Émile-Zola de Choisy-le-Roi.


Linda Edsjö donne quelques rudiments d'écriture musicale.


Répétition avec les conseils de Chloé Viard.

« Ce sont des morceaux simples et pensés pour les instruments et le niveau des élèves. »
Linda Edsjö, percussionniste et compositrice.

professeur de musique au conservatoire. Et surtout moins barbant que les heures de solfège qui ont découragé bien des apprentis musiciens.
Cet atelier fait partie des initiatives chargées d'établir un lien entre des artistes programmés dans les théâtres et l'action pédagogique des conservatoires. Dans ce cas précis, le projet est soutenu par l'Association départementale d'information et d'actions musicales (ADIAM 94). *« Cela rentre tout à fait dans notre mission »*, souligne Didier Sendra, son directeur, conseiller musical auprès du service culturel du Conseil général. L'ADIAM assume en effet une double fonction : informer le public sur tout ce qui touche à la musique (son site est précieux pour qui veut connaître le calendrier des concerts en Val-de-Marne) et encourager le plus grand nombre à la pratique musicale. *« Pour cela, nous travaillons avec l'Éducation nationale, les conservatoires, les artistes et les compagnies implantés dans notre département »*, précise Didier Sendra. En proposant une ouverture sur l'univers d'une équipe professionnelle, ces ateliers permettent aux jeunes musiciens en formation de vivre une expérience artistique inédite ; ils favorisent leur épanouissement et, qui sait, peuvent susciter de belles vocations.

DIDIER BERNEAU / PHOTOS : D. MERLE

POUR EN SAVOIR PLUS : adiam94.org.

MUSIQUES À L'ÉCOLE

◆ L'ADIAM a été créée en 1984 à l'initiative conjointe du Département et de l'État. L'association est financée par le Conseil général et la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France.

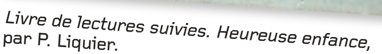
◆ Six villes bénéficient cette année de l'appui de l'ADIAM pour la mise en place d'ateliers artistiques et pédagogiques : outre Chevilly-Larue, des artistes interviennent dans les conservatoires de Saint-Maur, Ivry, Villiers, Le Perreux et Maisons-Alfort.

◆ Dans le cadre du dispositif de soutien aux actions éducatives et citoyennes, le Département soutient lui aussi des projets favorisant l'éducation artistique des enfants et adolescents.

◆ De nombreux établissements scolaires développent également des dispositifs d'accès à la culture. C'est le cas par exemple du collège Émile-Zola de Choisy-le-Roi. 25 élèves des classes avec horaires aménagés musique participent à un atelier animé par des professeurs du conservatoire et Thomas Guérineau dont la compagnie présente, le 15 mars au théâtre de la ville, *Maputo Mozambique*, un spectacle qui mêle les arts et rites africains à l'univers traditionnel du cirque. Les élèves s'initient aux techniques du jonglage, au travail vocal et à la danse. *« Cela leur permet de rencontrer directement des artistes et de se confronter à des disciplines artistiques qu'ils ne connaissent pas »*, souligne Carole Bellier, professeur de musique au collège.



Distribution des prix à Villeneuve-le-Roi. 1921.



Livre de lectures suivies. Heureuse enfance, par P. Liquier.

1637-1945 ÉCOLE et lecture ouvertes À TOUS

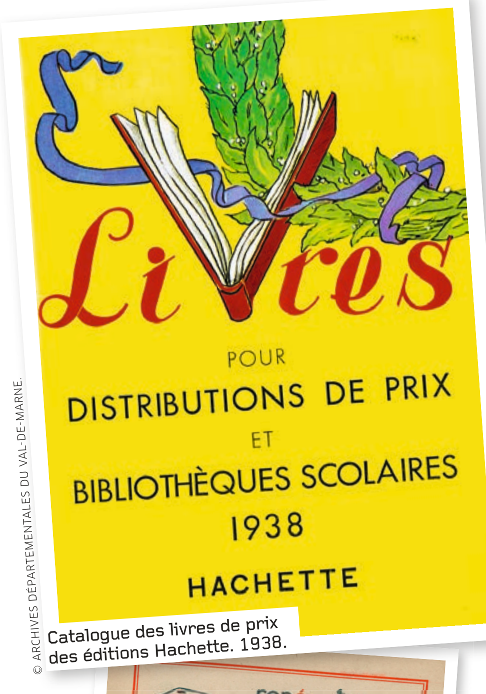
De l'Ancien Régime à la IIIe République, l'apprentissage et le goût de la lecture dispensés aux enfants se démocratisent, passant d'un enseignement réservé à l'aristocratie à un cadre scolaire ouvert à tous. Exemples en Val-de-Marne.

Ouvertes en 1637 par l'abbé de Saint-Cyran, les Petites-Écoles de Port-Royal-des-Champs se livrent à une expérience révolutionnaire en apprenant à lire aux enfants en français et non plus en latin. Elles ouvrent la voie à une nouvelle pédagogie qui offre, dans un contexte de diffusion de l'écrit, un matériel plus adapté, qu'il s'agisse des tableaux ou des livres. À Villeneuve-Saint-Georges, l'école du sieur Palliou, qui reçoit la visite du roi Louis XV en 1773, placarde des affiches vantant ses succès scolaires avec un garçon de quatre ans maîtrisant déjà parfaitement la lecture. Sans doute compte-t-elle parmi ses élèves les enfants des aristocrates parisiens, propriétaires d'une « maison aux champs » dans l'actuel Val-de-Marne.

Au XIXe siècle, l'intérêt et la nécessité de scolariser les enfants trouvent leur aboutissement dans l'obligation scolaire de 1882 votée sous le ministère de Jules Ferry. Dans le sud-est parisien, les écoles communales se multiplient et appliquent la simultanéité des apprentissages de la lecture et de l'écriture, révélée par un carnet de classe de l'école de Vincennes prônant, en 1901, la méthode syllabique.

Distribution de prix

Dès la fin du XIXe, les livres de lecture se multiplient comme l'attestent les manuels conservés par une école de Saint-Maur-des-Fossés. Ils se veulent instructifs et attrayants avec des morceaux choisis en littérature, en histoire, en géographie, en morale ou dans les sciences. Ainsi, *Heureuse enfance* souhaite entraîner les enfants à *« lire sans effort »* conformément aux



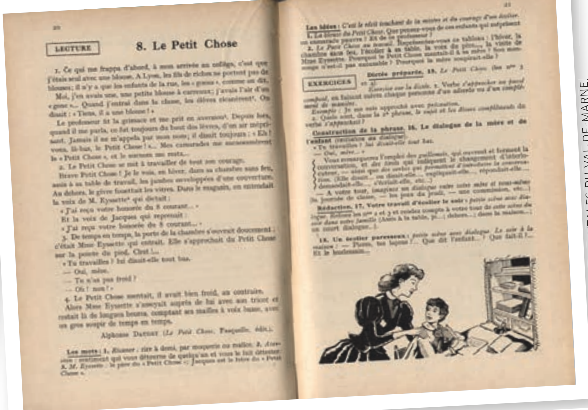
Catalogue des livres de prix des éditions Hachette. 1938.

Catalogue des livres de prix des éditions Larousse. 1933.





Mon livre préféré. Méthode de lecture mixte, par C. Durand et M. Blanc. 1953.



Livre de lectures suivies. *Heureuse enfance*, par P. Liquier.

instructions de 1923. *La lecture expressive et le français* en cours moyen s'appuient sur la législation de 1938 demandant de rattacher les exercices de lecture aux exercices de rédaction. *Mon livre préféré* répond aux programmes de 1945 avec quatre leçons de lecture de trente minutes par jour basées sur *« une méthode de progression syllabique qui procède par analyse et synthèse »*.

En 1921, toute la population de Villeneuve-le-Roi participe à la distribution des prix en fin d'année scolaire. Certaines des petites filles prises en photographie tiennent fièrement dans leur bras les livres qu'elles ont reçus sachant que, à l'intérieur des ouvrages remis, se trouve une étiquette collée qui mentionne leur nom et la nature des prix attribués : prix d'excellence, prix de lecture… C'est un temps fort de la vie locale qui, mêlant solennité et spectacle, octroie au livre un statut de récompense.

Bibliothèques scolaires

En créant en 1894 un hebdomadaire intitulé *La lecture en classe, à l'étude et dans la famille*, l'inspecteur général de l'Instruction publique Jules Steeg veut fournir les bibliothèques scolaires qui commencent à se développer, non sans difficulté parfois.

En 1882, l'école de Santeny obtient du ministère de l'Instruction publique *« une concession de volumes »*, mais elle se voit refuser, cinq ans plus tard, une nouvelle demande auprès de son autorité de tutelle qui réserve son budget aux communes qui n'ont jamais obtenu de subvention. En 1888, la municipalité vote donc un crédit exceptionnel expliquant que *« la bibliothèque scolaire communale est très fréquentée et que tous les ouvrages ont été lus plusieurs fois par les lecteurs »*.

En 1936, elle peut s'enorgueillir d'avoir un catalogue de 432 titres. Les grands auteurs français y côtoient des écrivains anglais, associés à des livres d'histoire, de géographie ou de sciences. Cette richesse et cette variété contribuent alors à faire de l'école un lieu moteur dans la création de figures de lecteurs.

ÉLISE LEWARTOWSKI

TÉMOIGNAGE

UN CONCOURS POUR ENFANTS ÉCRIVAINS

MÉLANIE DECOURT

*Co-fondatrice des éditions Talents hauts**

Vous êtes à l'origine du concours « Lire égaux ». En quoi consiste-t-il ?

C'est un concours d'écriture destiné à toutes les classes de CP et CE1 d'Île-de-France. Il est soutenu par le Conseil régional, la Délégation régionale aux droits des femmes et les huit directions des services départementaux de l'Éducation nationale. Nous limitons à 200 le nombre de classes qui peuvent participer, chiffre atteint régulièrement depuis sa création en 2008.

Les élèves de ces classes reçoivent une sélection de dix albums de notre collection et doivent écrire un livre avec leur enseignant pendant l'année scolaire. Le manuscrit de la classe gagnante, sélectionné par un jury rassemblant tous nos partenaires, est illustré et publié sous forme de livre. Nous y apportons beaucoup de soin.

L'une des particularités de ce concours, comme le choix éditorial de Talents hauts, est de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes…

L'esprit de ce concours est de lutter contre les clichés sexistes. Les enfants sont petits (entre 6 et 8 ans) mais, à la lecture de leurs manuscrits, on s'aperçoit qu'ils ont déjà appréhendé les stéréotypes de discrimination. Souvent, dans la cour de récré, les garçons prennent toute la place avec le foot et les filles sont dans leur coin avec la corde à sauter.

C'est toujours compliqué pour une fille de faire du judo et, à l'inverse, de la danse pour un garçon.

Ce concours ne donne pas de consigne, ce sont les enfants qui proposent l'histoire. Notre premier objectif, c'est de semer une petite graine de réflexion sur cette question de l'égalité fille/garçon, d'ouvrir le champ des possibles aux enfants et aux adultes qu'ils vont devenir.

PROPOS RECUEILLIS PAR DIDIER BERNEAU

* Talents hauts, maison d'édition installée à Vincennes, publie une vingtaine d'ouvrages par an, de la petite enfance à l'adolescence. www.talentshauts.fr.



Sur les traces de la Grande Guerre

Cent ans de mémoires intimes et d'histoire collective en Val-de-Marne

EXPOSITION

du 19 septembre 2014 au 10 juillet 2015
Archives départementales du Val-de-Marne
10, rue des Archives à Créteil

conception graphique : **Atelier Au fond à gauche** (Lanneau/Charzat) 2014





